Eldorado Laundry



Travail fait à la main
Satisfaction garantie
Encouragez l'industrie canadienne
1210 rue SAINT-DENIS
Tél. St-Louis 1536

LE PAYS

Fût-on cent millions d'esclaves, je suis libre.
VICTOR HUGO

8ème Année, No 6 — *Redacteur en chef: ROGER VALOIS* — Cinq Sous le Numéro.

LES AGNEAUX PEUVENT-ILS MANGER LE LOUP

Une lettre circulaire qui ne dit rien et qui dit tout ce qu'on veut

FRERES D'ONTARIO, NE VOUS LAISSEZ PAS CHLOROFORMER

Les archevêques et évêques de l'Ontario ont lancé une lettre collective sur la question bilingue dans la province-soeur. La lettre a été lue au prône, "sans commentaires", le premier dimanche après sa réception. Les journaux ont donné le texte de la lettre, et tous nos confrères se sont scrupuleusement conformés à la consigne; ils ont publié le texte de la lettre "sans commentaires". Ceux qui ont eu l'indiscipline d'en dire un mot se sont contentés de faire remarquer, comme le sénateur Landry dans sa communication au "Droit", d'Ottawa, que cette "lettre collective ne réglait pas la difficulté scolaire ontarienne." En d'autres termes, comme on l'a insinué ailleurs, la lettre ne disait rien et il ne fallait pas lui donner une importance exagérée. Et là-dessus, chacun a brassé son oreiller, pour se tourner de côté et dormir sur l'autre oreille.

C'est une grande erreur et nous nous empressons de crier: alerte! les loups sont dans la bergerie, cachés sous la houppelande du berger! Frères de l'Ontario, ne vous endormez pas dans une fausse sécurité, car l'ennemi est là qui veille.

Chez les diplomates, le silence est souvent plus éloquent que la parole et quand un groupe de douze archevêques et évêques prend la peine d'écrire une longue lettre collective pour ne rien dire, c'est qu'il a beaucoup à cacher.

A voix très basse, ou entre les lignes, la lettre circulaire dit: que ceux qui ont des yeux pour voir voient, et que ceux qui ont des oreilles pour entendre entendent.

Ce que dans la circonstance il s'agit de bien voir, entendre, et comprendre, c'est la lettre du pape, sur la même question, dont une copie accompagnait la lettre circulaire. Nous avons déjà écrit que cette lettre du chef de la chrétienté était le plus bel éreintement que pouvait recevoir la race canadienne-française. Dans la lettre collective des évêques de l'Ontario nous trouvons la confirmation de ce que nous avons dit, en même temps qu'un deuxième éreintement, administré, celui-là, avec toute la rudesse de gens qui ne connaissent que par les auteurs les raffinements diplomatiques de Rome et n'étant que novices dans leur pratique.

Dire ce que tout le monde pense et ce que personne n'ose même souffler tout bas, c'est une chose dont nous sommes coutumier, au "Pays"; nous croyons qu'au lieu de se frotter vaguement les paupières entre deux accès de sommeil léthargique, il vaut mieux ouvrir les yeux, surtout quand la réalité est moins agréable que le rêve. Nous ne sommes pas partisan de la chloroformisation et nous y résisterons jusqu'au bout de nos forces.

La lettre des évêques de l'Ontario est un nouveau soporifique; à nos frères du Haut Canada de ne pas se laisser endormir, ils se réveilleraient trop tard, ou jamais. Il est temps encore de retracer leurs pas et de quitter la route dans laquelle ils n'ont rencontré que des embûches sans jamais y entrevoir le but désiré.

Loin de nous l'idée de reprocher à nos frères de l'Ontario tous les échecs qu'ils ont éprouvés, toutes les amertumes dont on les a abreuvés; comme eux, nous avons longtemps tourné les yeux vers le Vatican, et comme eux, sachant que d'une partie de l'épiscopat venaient tous les déboires dont ils souffraient, nous espérions que de Rome viendrait la suprême consolation: le désaveu de la conduite d'un Fallon et de ses compères, en même temps qu'un geste d'encouragement et de bénédiction dans cette lutte aride et sans fin pour la conservation d'une langue pour laquelle nous avons un double culte, celui des aïeux et celui de l'autel. Car, n'avons-nous pas tous appris que la langue française et la religion catholique étaient solidaires l'une de l'autre sur cette terre d'Amérique? A qui n'a-t-on pas prêché que mutuellement, l'une faisait rempart à l'autre? Et tout cela encore, après qu'on en fût allé jusqu'à refuser une place dans les rangs des Canadiens-français à ceux qui, tout en cultivant la langue des ancêtres, en avaient perdu la foi, comme dans l'Association St-Jean-Baptiste; ou à leur refuser de participer aux comices de la langue, comme au Congrès du Parler Français, en 1912.

S'il est vrai que la langue protège la religion, il est plus que douteux que la religion protège la langue.

Comme nos frères de l'Ontario nous avions cru qu'il leur suffirait de porter leur supplique aux pieds du Saint-Siège pour faire cesser les vexations de l'épiscopat ontarien. La récompense à cette confiance a été une douche d'eau froide.

Après des mois et des mois d'attente, Rome parle et nous apprend que les questions de langue ne sont pas des questions de religion, le rôle de l'Eglise dans l'enseignement se bornant au contrôle de la doctrine et de la morale enseignées, qu'importe la langue.

Le pape ayant intimé au clergé canadien de ne pas s'ingérer dans la lutte bilingue, il convenait à l'épiscopat de l'Ontario de faire machine en arrière, et il l'a fait en appliquant les freins; en nous décrochant l'énorme pavé d'ours contenancé par cette lettre circulaire. Lisez plutôt:

Les évêques de l'Ontario, réunis en assemblée, voient avec crainte et douleur les divisions et les dissentiments causés dans la province par la question bilingue, et profondément désireux de promouvoir la paix et l'harmonie civiles et religieuses, ils adressent au clergé et aux fidèles une solennelle exhortation, leur enjoignant, en même temps, d'obéir à toutes les lois et à tous les règlements qui sont justes et que les autorités civiles feront de temps à autre.

La Palisse vivait encore un quart d'heure avant sa mort, et il n'est pas besoin d'une lettre collective d'évêques pour faire respecter un règlement qui est juste. Mais qui va définir la justice en cas de conflit?

On avait cru que Rome se prononcerait; déception! Les évêques? Cela dépend; ils ont une interprétation différente suivant qu'ils sont à Montréal ou à Ottawa, et souvent les opinions d'un prélat changent avec ses déplacements.

Au cours de l'été 1915, l'archevêque de Montréal, à la demande de quelques esprits conciliants d'Ottawa se rendit dans la capitale pour calmer certains esprits surchauffés; (le "Pays" disait dans le temps: pour prêcher l'avachissement) on ignore généralement avec quel sans gêne il fut éconduit par M. Sam. Genest; s'il ne s'était agit d'un personnage aussi distingué on aurait dit qu'il s'était fait mettre à la porte. C'est pourquoi Mgr Bruchési racontant ses impressions avec la mansuétude qui le caractérise, disait en parlant du président de la commission scolaire d'Ottawa:

"Il m'a traité comme un enfant, moi qui ai eu la condescendance de venir jusqu'à lui. Je l'écraserai." (**M. Genest est encore en vie et se porte très bien, comme tous ceux que S. Grandeur assassine.**) Cela n'a pas empêché l'archevêque de Montréal, quelques jours après son retour dans sa ville archiépiscopale, de souserire une somme de cent piastres au fonds des Blessés de l'Ontario, la caisse de M. Genest. Qui aurait cru Sa Grandeur aussi débonnaire? Qui aussi, l'aurait cru assez astucieux pour souscrire au mouvement qu'il voulait étouffer? Avec les loups, il faut hurler et avec les moutons, on peut bêler.

C'est qu'il fallait en même temps soigner la chèvre et le chou; être à la fois des deux côtés de la clôture. Rome ne s'était pas prononcé et il fallait être des deux camps pour se trouver aux côtés du vainqueur, le jour de la décision.

C'est cette même diplomatie que pratiquent actuellement les évêques de l'Ontario, et c'est ce que ne dit pas leur lettre.

Le pape l'a dit, (souvent nous avions été dénoncé du haut de la chaire pour l'avoir insinué,) la question bilingue n'est pas une question de religion; quand les évêques s'en mêlent en bloc, il y a un chat enfariné quelque part, et on en veut à la laine des moutons.

Ceux qui ont reçu pour mission divine de paître les agneaux ont souvent une prédilection très prononcée pour la laine du troupeau.

Que les laïques amis sincères et dévoués de la langue française prennent leur sort entre leurs mains et qu'ils mènent la lutte sans tolérer d'ingérence indue et la victoire ne se fera pas attendre.

Quel secours y a-t-il à espérer d'un épiscopat voyant avec regret la dîme des nôtres échapper aux curés irlandais? Cela explique pourquoi il faut prier Dieu en Anglais dans l'Ontario.

Le "Pays" a essuyé de nombreux horions pour avoir prévu ce qui est arrivé. Au Vatican comme aux évêchés de l'Ontario on nous dit que les questions nationales ne sont pas de nature à intéresser la hiérarchie et on ajoute: arrangez-vous comme vous pourrez.

Il y a des désintéressements qui sont grands et commandent le respect; par exemple la neutralité du pape dans cette guerre, parce qu'il y a des catholiques des deux côtés; mais ce désintéressement n'est pas allé jusqu'à cacher sur les joues du Saint-Père des larmes de regret à la nouvelle de la rupture des Etats-Unis avec l'Allemagne, parce que, disaient les dépêches de Rome, le Saint-Siège serait pendant longtemps privé des contributions des Irlando-Américains au denier de Saint-Pierre.

Y aurait-il dans ce denier une explication de la lettre sur la question bilingue? Les mauvaises langues, ce sont toujours les mieux renseignés, y ont trouvé la raison pour laquelle Montréal n'a pas encore eu son chapeau rouge. Si vous ne me croyez pas, demandez à Mgr Bruchési.

Il y a aussi du picotin dans les langue par l'épiscopat ontarien.

Frères de l'Ontario, ne vous dessous de la lutte faite à notre laissez pas crier: Kamarad, dans une lettre qui se prête à toutes les interprétations. Les loups sont dans la bergerie, vous êtes les agneaux et on veut continuer de vous tondre en attendant de vous avaler.

Alerte! gare au chloroforme.

LA VIEILLE-FILLOMANIE ET LE SUICIDE DE LA RACE

L'enseignement du curé Bélanger et celui d'un O. M. I. de Hull

OU SONT LES MALTHUSIENS

Un correspondant qui ne signe pas, mais dont le manuscrit-ressemble comme un frère à certain bedeau-général de notre connaissance, nous adresse la découpure de journal reproduite ci-dessous, avec la dédicace: Aux malthusiens du Pays."

"On raconte justement qu'une "dame Ethel Byrne vient d'être "logée sous verrou, à New-York, "pour avoir préconisé la "limitation de la natalité". Et voilà "qu'elle ose poser en martyre: "comme jadis Madame Pankhurst, "la remuante suffragette anglaise, "elle a entrepris la grève de la faim, "disant qu'elle est prête à mourir "pour la cause."

Le "Pays" du 27 janvier dernier publiait un article intitulé "Le suicide de la race", avec, en sous-titre, cette significative affirmation: "Les femmes ne veulent plus faire d'enfants". En lisant, dans le numéro du 10 février, du même journal, l'article intitulé "La vieille-fillomanie", il m'est venu à l'idée de les comparer l'un avec l'autre. L'un, celui du 27 janvier, commente un sermon dans lequel le curé de Saint-Louis de France de Montréal se plaint, au point de vue de la production des enfants, de la paresse incompréhensible des femmes en général et de ses paroissiennes en particulier, menaçant des foudres du ciel les épouses qui n'ont pas assez d'aptitudes au peuplement du nid conjugal. L'autre article, celui du 10 février, commente un écrit d'un certain oblat de Hull, qui prêche le célibat de la femme et montre aux jeunes filles, sous des couleurs infernalement sombres, la vie conjugale et les fatigantes responsabilités qui en découlent. En un mot, tandis qu'un brave curé supplie ses paroissiennes de mettre au monde le plus d'enfants possible, un brave — oui disons: un brave! — oblat, de son côté, supplie les jeunes filles de ne point se marier. Tandis que le curé montre les flammes de l'enfer aux épouses pas assez fertiles au gré de ses espérances, l'oblat fait entrevoir les douceurs de la céleste Capoue aux jeunes filles qui auront la force d'âme nécessaire pour persévérer dans le chemin solitaire et monotone de la virginité.

Evidemment il y a cacaphonie entre ces deux violons et il serait bon que quelqu'un les mît d'accord. Certaines dissonances sont un effet de l'harmonie, mais encore faut-il que ces dissonances ne fassent pas grincer les dents d'un ratelier de nonagénaire ou se dresser les cheveux d'une perruque de comédien.

Il est permis de prêcher pour sa paroisse, ce qui fait que je ne chicanerai pas avec le curé de Saint-Louis de France sur les raisons qui le font soupirer après des paroissiennes plus fertiles. Il se peut que la peur du Juif soit pour lui le commencement de la repopulation d'une paroisse; mais puisque, en somme, repeupler une paroisse, c'est contribuer à l'extension de la race, laissons au curé de Saint-Louis de France et à tous les curés qui voudront bien partager ses opinions, le soin d'éclairer la plus belle moitié de leurs troupeaux et de lui faire ouvrir l'oeil à la lumière.

Mais que dire de cet oblat qui prêche la vieille-fillomanie, selon la pittoresque expression de ce Hullois qui s'en est scandalisé? On parle parfois, assez souvent même, du suicide de la race et des terribles conséquences que ce suicide peut entraîner: au point de vue de ces conséquences, quelle différence peut-il bien y avoir entre le "suicide de la race" tel que l'entend le curé de Saint-Louis de France et le "suicide de la race" tel que le prêche cet antimatrimonial oblat? L'un et l'autre constitue une diminution dans le chiffre de la natalité nationale, qu'on ne s'y trompe pas. Que l'on dise aux jeunes filles: "Ne vous mariez pas", ou que l'on dise aux jeunes épouses: "Ne faites pas d'enfants", les deux conseils ne sont-ils pas, au point de vue de la race, absolument identiques? Qui osera le nier?

L'un est un crime, l'autre, une vertu, me répondront certains hallucinés. La belle affaire! Comme si c'était une vertu que de ne pas avoir d'enfant! Avec cela que le raisonnement est assez facétieux; il revient à celui-ci: marié, plus on a d'enfants, plus on est méritoire; célibataire, moins on a d'enfants, plus aussi on est méritoire. Reste à savoir maintenant laquelle des deux est la plus méritoire, de la vieille fille qui n'a pas d'enfants — il est bien entendu que nous élaguons la vieille fille qui en aurait, les élevât-elle à en faire des saints — de la vieille fille, dis-je, qui n'a pas d'enfant, ou de la jeune femme qui en a déjà fabriqué une quinzaine, à trente ans, avec la séduisante perspective de pouvoir encore doubler, qui sait? tripler ce nombre avant que se déclare, chez elle, la reposante stérilité de l'âge? Sur cette embarrassante question, j'avoue que je n'ose pas me prononcer, tant perplexe je me sens. Ne le demandez pas davantage au curé de Saint-Louis de France ou à l'oblat de Hull, pour la raison que leurs violons ne sont pas en bons termes et que leurs théologies se tournent outrageusement le dos l'une à l'autre.

Le "suicide de la race" tel que le prêche l'antimatrimonial oblat de Hull est chose malheureusement trop prônée dans notre province. Combien j'en ai entendu, de ces sermons qui, sous prétexte de développer dans les oreilles des paroissiens des deux sexes la bosse de la vocation religieuse, tonnaient contre la laideur, la perversité et les écueils de la vie mondaine, afin de mieux peindre sous des couleurs d'arc-en-ciel la beauté, la tranquillité et les vertus de la vie monacale! Dans les collèges et les couvents, quand vient la fin du cours d'étude, ah! vous les rappelez-vous ces retraites farouches où tout est mis en oeuvre pour inciter finissants et finissantes à revêtir le saint habit! Qui viendra me soutenir que j'exagère? Combien se sont laissés séduire et qui l'ont regretté à peine six mois après!

Mais revenons à notre oblat. Lorsque la question numérique joue un rôle si important dans l'avenir de notre race au milieu l'élément anglo-saxon, lorsqu'il faut que, plus que toute autre, le peuple canadien-français réponde au **crescite et multiplicamini** du Créateur, s'il ne veut pas se laisser étouffer sous le flot toujours montant de l'immigration européenne combinée à la fécondité de certaines races étrangères, est-ce bien le temps, vraiment, de prêcher la haine du mariage et les avantages du célibat? Est-ce même bien le temps de prêcher le recrutement pour la vie religieuse, quand le recrutement pour l'horrible tuerie de là-bas est en train de nous appauvrir, vu nos forces numériques, dans des proportions beaucoup plus grandes que pour les races qui nous entourent?

Non, non, il nous faut produire encore davantage; il faut que nous tâchions de grandir le chiffre de la natalité, tout en travaillant plus que jamais à réduire celui de la mortalité infantile. Et que ce soit par crainte du Juif ou autrement, il faut que nos prêtres, plus que jamais, enseignent ces vérités à nos femmes; il faut qu'ils apprennent aussi aux jeunes filles que le rôle de la femme, tel que le veulent Dieu et la nature, n'est pas de se cadenasser dans la ceinture d'un célibat égoïste, mais bien de se duveter un nid et de le peupler d'êtres adorablement tapageurs et tapageusement adorables.

Philippe LECLERC.

LA TEMPERANCE EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

Une excellente leçon donnée aux réformateurs et aux législateurs du Canada

Tous les gouvernements du monde sont en ce moment occupés à résoudre le difficile problème de la tempérance, mais il est de plus en plus évident que les hommes d'Etat qui ont en mains les destinées des plus grandes nations d'Europe sont convaincus que la prohibition absolue est impraticable et futile.

Pendant qu'en France, la situation militaire force le Gouvernement à adopter des mesures extrêmes, en vue d'une restriction aussi grande que possible du commerce des alcools artificiels, pendant la durée de la guerre, le gouvernement Anglais décrète qu'à partir du mois de février 1917 il ne sera plus permis de vendre des boissons alcooliques contenant plus de vingt pour cent d'alcool, c'est-à-dire que toute boisson alcoolique ne peut être vendue qu'après avoir été diluée à la proportion d'alcool déterminée par la loi, à moins que ces boissons, à leur état naturel, ne contiennent moins que 20 pour cent d'alcool.

Autrement dit, non seulement en France où cette méthode est en honneur depuis toujours, mais en Angleterre même, on comprend que le problème de la tempérance ne sera résolu d'une manière efficace et permanente que par l'encouragement à donner à la consommation des boissons peu alcoolisées de leur nature ou de celles dont la force naturelle peut être amoindrie par suite d'un procédé très simple de dilution plus ou moins grande.

Il va de soi que ces mesures restrictives auxquelles ont eu recours les gouvernements des deux grandes nations en guerre avec l'Allemagne, dans le but d'aider à la fabrication des alcools de tous genre, tels que les grains, le sucre, etc; il va de soi, disons-nous, que les restrictions du commerce des alcools n'affectent en rien la vente ni la consommation du vin, et de la bière en France, ni de la bière en Angleterre.

C'est qu'en France et en Angleterre, comme d'ailleurs dans tous les pays d'Europe, il est reconnu que l'usage modéré du vin et de la bière, non seulement n'est pas préjudiciable à la santé, mais est au contraire utile et avantageux.

De tout temps, on s'est habitué, en France, à faire une distinction entre les alcools proprement dits et les boissons ne contenant qu'une infime partie d'alcool, telles que la bière et le vin, auxquelles les hygiénistes les plus en renom n'ont pas hésité à donner le nom caractéristique de "boissons hygiéniques". Mais, l'adoption de cette méthode par l'Angleterre est un événement digne de la considération de tous les hommes bien pensants qui ont à coeur le progrès de la vraie tempérance dans le monde.

C'est Lloyd George, l'éminent premier ministre de l'Angleterre qui, alors qu'il n'était que Chancelier de l'Empire, avait élevé l'usage modéré de la bière, en Angleterre, à la hauteur d'une action patriotique: "Celui qui boit de la bière, disait-il, nous aide à faire la guerre."

N'est-ce pas là une leçon éloquente et sage donnée aux réformateurs et aux législateurs du Canada, qui se croient bien inspirés, en faisant la guerre aux boissons alcooliques même les plus inoffensives telles que la lager ou du vin de Bordeaux?

A propos d'une critique

DE M. VICTOR BARBEAU PUBLIEE DANS LE "DEVOIR"

Si M. Jules Bois savait qu'au Canada les gens du peuple appellent un hanneton un "barbeau", il ne serait pas étonné de voir surgir un de ces coléoptères dont le "Devoir" ou plutôt l'instinct semble être de se jeter étourdiment sur les lumières.

Ce "barbeau" surprenant sait écrire et il frappe de toute la lourdeur de ses ailes en allant jusqu'à dire que M. Jules Bois a "annoncé" sa première conférence au Royal Victoria College.

On peut bien ne pas partager toutes les opinions de M. Jules Bois et même avoir trouvé sa conférence sur la politique de la troisième République, un peu sérieuse pour un auditoire où l'élément féminin domine, sans pour cela le critiquer si sévèrement.

Une amie fort spirituelle me dit: "Ne pensez-vous pas qu'après cela l'on pourrait nous donner droit de vote?"

Ce "barbeau," hors de saison, trouve M. Jules Bois plus tribun que rhéteur: pourtant un "barbeau" fait beaucoup de bruit et peu de besogne.

Le conférencier, toujours maître de lui-même, possède une diction claire et élégante, il parle sans grands gestes et quand il semble le plus ému il baisse plutôt la voix, ce qui est tout le contraire d'un tribun. Mercredi soir il s'est surpassé, le sujet étant moins aride il s'est élevé à la plus haute poésie.

Nous comprenons que délégué par le gouvernement français, sa mission ne soit pas de décrier la France et nous montrer ses vertues — pour parler en style "barbeau."

Qu'il soit tout naturel à un Français d'admirer la France et la culture française cela va de soi mais il n'est pas le seul. Durant cette longue et cruelle guerre, de la barbarie contre la civilisation, l'héroïsme des Poilus fait l'admiration du monde entier.

Ne voit-on pas un lettré, un dilettante comme M. Anatole France, un vieillard de 70 ans se rendre au front dès la déclaration de guerre et y rester deux ans sans même vouloir accepter un congé de quelques jours.

Une nation qui produit un écrivain aussi spirituel, aussi érudit, aussi parfait que M. France, — j'entends au point de vue du style, — et en même temps aussi capable de dévouement et de sacrifice pour sa patrie menacée, a droit à tout notre amour et à notre respect, quelque soient ses fautes dans le passé, et quel pays n'a eu les siennes. La France à l'heure actuelle fait preuve d'une vitalité qui étonne ceux qui ne la connaissaient que par sa littérature frivole.

Je me permettrai d'exprimer un regret à M. Jules Bois, lui le féministe de la première heure avec son "Eve Nouvelle". Lors de sa conférence au Ritz-Carlton nous aurions aimé qu'il nous parlât un peu plus longuement de la femme, car dans notre province la plupart des hommes semblent craindre de se déclarer en faveur du suffrage féminin. M. Jules Bois aurait contribué à détruire certains préjugés contre le féminisme.

Ce soir-là M. Desaulniers, le président de l'Alliance Française, avec son éloquence habituelle, nous a parlé de la femme d'une manière exquise et si nous avions plusieurs défenseurs comme lui et Sir Wilfrid Laurier, la question féminine serait vite réglée.

Notre grand homme dans une conférence au Women's Canadian Club a dit: "Un des avantages du suffrage féminin serait d'obtenir pour l'Etat dans les problèmes nouveaux et importants de demain, des vues plus larges, peut-être plus clairvoyantes et, espérons-le, plus élevées.

Mme Henriette TASSE.

New Birks Building
Phillips Square
BUREAUX A LOUER

Ces bureaux n'étant pas très profonds ont tous des fenêtres sur l'extérieur avec une lumière de premier ordre. Il n'y a pas d'édifice mieux éclairé dans toute la ville. Edifice absolument à l'épreuve du feu. Taux d'assurance les plus bas à Montréal.

Les ascenseurs fonctionnent virtuellement à toutes les heures, excepté le dimanche.

Salles de toilette sur chaque étage. Chaque bureau peut être pourvu d'eau chaude et d'eau froide.

Il y a des tubes postaux (Mail chutes) à tous les étages et les levées de lettres sont faites régulièrement.

Il y a un excellent service de concierge et de la plus haute efficacité.

On peut avoir un bureau à partir de $25.00 PAR MOIS

Deux magasins à louer sur la rue Cathcart à des près très attrayants.

Pour plus de détails s'adresser au gérant de l'édifice au bureau de

HENRY BIRKS & SONS, Limited
14 Phillips Square, Montreal

"LE PAYS"

Rédacteur en chef: ROGER VALOIS.

Le "Pays" est publié par la Société Anonyme d'Imprimerie.

Bureaux: 94, NOTRE-DAME OUEST.

Téléphones:

ADMINISTRATION MAIN 3587

Prière d'adresser toutes correspondances comme suit:

LE "PAYS"
Casier postal 2030
MONTREAL.

PAS DE PASSE-DROIT

Le Bureau des Commissaires a ordonné au Bureau Légal, de représenter Son Honneur dans un procès. Pourquoi ne pas ordonner au docteur Boucher, de prendre sous ses soins la santé chancelante du commissaire Côté.

Oui, pourquoi pas?

:o:

RENDONS JUSTICE

Les compte-rendu des journaux quotidiens, mentionnent le fait que le Surintendant de l'Instruction Publique semble se faire tirer l'oreille, pour permettre des emprunts nouveaux, aux commissions scolaires. Et surtout, il les renvoie tous à la Commission Centrale, de même qu'ils sont obligés de bien faire la preuve, que ces emprunts sont absolument nécessaires. Nous avons critiqué sévèrement M. Delage, mais c'était seulement pour le mettre sur ses gardes.

Il en a profité, nous le félicitons et nous lui souhaitons de tout coeur, de persévérer.

:o:

A QUAND LE REMBOURSEMENT

A la dernière séance de la Commission Scolaire de Montréal, le secrétaire de la Commission de St-Grégoire le Thaumaturge a déclarer que sa Commission était en difficulté financière. Cela ne surprendra personne, car le "Pays" a déjà mis à jour certains dessous peu propre et qui montraient avec quelle désinvolture les fonds sacrés ont été tripatouillés. Nous aimerions à savoir, pourquoi les Commissaires actuels ne se font-ils pas rembourser d'une somme de $30,000 à $35,000 due par un ex-Trésorier? Oui pourquoi? Nous espérons que la Commission Centrale va s'occuper de la chose avant d'avancer de nouveaux fonds, en attendant la fusion complète.

:o:

POPULACERIE DE MAUVAIS ALOI

Il est douteux que le maire Martin ait raison d'être fier de sa dernière proclamation encourageant les grévistes dans la confection des hardes à persister dans leur grève. Pour un beau geste, c'est plutôt négatif, et on peut dire que Son Honneur retire d'une main ce qu'il a donné de l'autre. Il venait à peine de voter le million au fonds patriotique qu'il lance une lettre qui, si elle est écoutée, ne peut qu'augmenter les misères causées par la guerre. Le maire a cru que cet acte de flagornerie le ferait bien voir des unionistes, mais les ouvriers en général y voient de plus loin et si les paroles de Son Honneur ont quelque influence, il lui sera demandé compte, quelque jour, et pas plus tard qu'aux élections de tous les foyers sans feu et peut-être sans pain, à cause de ses avis. Si le temps était mal choisi pour faire une grève, le maire de Montréal s'est encore plus mal choisi pour l'encourager. S'il eût voulu mieux employer son tact et sa diplomatie, il aurait régler la grève. Il a cru se conquérir une nouvelle auréole, mais il ne peut oublier que les unionistes qu'il a voulu flatter lui demanderont compte des souffrances de leurs frères dans les tranchées qui, par cette grève prolongée indûment, les prive d'uniformes. C'est un compte terrible que not' maire aura à rendre.

:o:

QUAND ?

En parlant des conférences de M. Jules Bois au Royal Victoria College, la "Presse" publie les lignes suivantes:

"Cependant, l'union sacrée qui réunit aujourd'hui tous les Français nous permet d'espérer que désormais des opinions individuelles ne les empêcheront plus de fraterniser dans tous les domaines, que chez eux la science et la pensée redevenues soeurs, comme aux jours anciens de la fille aînée de l'Eglise.

La "Presse" serait bien aimable de nous dire à quels **beaux jours anciens** elle fait allusion.

Est-ce aux jours où l'Eglise condamnait Copernic et ordonnait de brûler son livre où il démontrait le véritable système solaire?

Est-ce aux jours où l'Eglise jetait Galilée en prison et le forçait à retracter **cette vérité scientifiquement établie** que la terre tourne autour du soleil?

Est-ce aux jours où l'Eglise persécutait Vésale, le grand anatomiste belge?

JEAN.

J. W. BELANGER

Tailleur

Nos prix sont les mêmes malgré la hausse sur les étoffes.

277 RUE AMHERST

5 portes au Nord-Est de la rue Sainte-Catherine.

Phone Est 940

DES INFLUENCES FRANCAISES AU CANADA PAR M. JEAN CHARBONNEAU

Il y a plusieurs moyens de servir la France, le premier et le plus beau est la culture de la langue et de l'idéal français.

EN SOMMES-NOUS RENDUS A LA RENAISSANCE ?

Par l'effet d'une étrange loi de compensation, tandis que le beau sang vermeil de la France gicle des cerveaux et des poitrines sur le champ de bataille, il s'épanouit au Canada en de multiples floraisons. On dirait que la vie a une revanche à prendre ici et que nous avons le devoir d'aimer, de penser doublement pour ceux qui sont forcés de tuer, de haïr et de mourir. Nous sommes un peu comme ce petit enfant dans une poésie de Hugo:

L'enfant chantait
Lorsque sa mère agonisait...

Jamais les productions littéraires n'ont été si nombreuses et d'une meilleure qualité. Moïse en brisant un rocher fit jaillir un mince filet clair et jaseur. Ainsi la douleur tire du plus lointain de nos âmes des accents nouveaux; c'est à croire que le sentiment de nos responsabilités s'est éveillé en nous. Presque sans transition, nous devenons des hommes. La pensée agrandie illumine le front des femmes auteurs. Leur désir de se survivre s'affirme et essaie de compenser dans une certaine mesure, la déperdition de forces que subit la mère-patrie. C'est comme si ces âmes éparses dans l'infini s'étaient emparées d'eux pour les porter des ailes invisibles. Il y a quelques années, notre littérature n'avait qu'une vie végétative de mollusque, aujourd'hui l'huître bâille au soleil, étale quelques perles, vogue sur un petit morceau de bleu, comme un minuscule bateau, dont le rat de Lafontaine aurait raison de s'émerveiller. C'est que nous avons compris que noblesse oblige et que nous avons ici à faire la guerre pour la France et un rôle à jouer au Canada, qui exige non pas tant le sacrifice de nos vies que le maintien de notre influence dont la puisance croîtra en raison de notre valeur morale et intellectuelle. Etre français, ce n'est pas vain mot d'une sonorité qui flatte notre orgueil. C'est mieux qu'une cocarde, qu'un panache, c'est une armure de chevalier qu'il faut être de taille à soulever, une épée bien lourde à manier pour de frêles poignets quand on veut avec elle conquérir la domination et imposer aux autres races notre manière de sentir et de penser. Quel est donc le coup de soleil qui amène la soudaine maturité de ce fruit aux pâles couleurs? Serait-ce que l'âme canadienne vient de recevoir l'irradiation que communique le flamboyant Thabor où se transfigure en lumière la face héroïque de la France? Ceux qui avaient suspendu leur lyre dans un moment de découragement la décrochent du mur, rattachent les cordes brisées et tirent de nouveaux accords du bois muet. D'autres qui n'avaient jamais chanté, sont agités d'étranges frissons et se fabriquent un instrument pour scander le rythme de leur inspiration. Il y a lieu de s'étonner de cette poussée de jeunes talents et de la résurrection des anciens. C'est comme si un grand souffle de renouveau avait passé sur nous.

Les jeunes rameaux bourgeonnent et les vieux troncs se pomponnent de tendres fleurettes. M. Jean Charbonneau apparaît comme un chef d'orchestre dont la baguette ordonnatrice unifie dans une symphonie heureuse des instruments divers, en leur donnant la marseillaise comme thèse de composition. C'est elle qui met au même diapason ces multiples sensibilités. M. Montpetit dont la préface ressemble à une ouverture d'opéra prélude toute la mélodie de l'oeuvre. C'est dans cette fraicheur d'aube, une déchirure d'or où l'on aperçoit tout le jour qui vient. Mais en notre histoire littéraire tracée par l'auteur d'une main ferme et sûre, nos écrivains sont tous envoûtés par la France. L'influence française apparaît comme une sorte de fatalité à laquelle ils ne peuvent échapper. Ils sont ainsi que les médecines spirites, des instruments inconscients de l'esprit. Ils parlent, écrivent, sous sa dictée en un rêve de somnambulisme. M. Charbonneau proteste contre cette réputation de plagiaires dont nombre de nos écrivains sont flétris, souvent par des critiques de passage en notre pays, un Marmande qui écrivait dans le "Mercure de France", il y a dix ans "L'odieux plagiat canadien.." et qui ne serait que des réminiscences un peu trop fidèles, des souvenirs trop vivaces..

Ils résonnent de loin dans mon
âme attendrie,
Comme les pas connus ou la voix
d'une amie.

se dira M. Charbonneau; un phénomène étrange en psychologie se serait alors produit. Ce ne sont pas nos auteurs qui ont évoqué l'âme de la France dans leurs productions littéraires, mais cette dernière s'est incarnée presque de force dans leur sensibilité, et elle a imprimé son image dans l'âme vierge, mis son propre verbe dans leur gosier et pénétré leur cerveau de ses propres pensées, comme la mère se grave elle-même dans le petit enfant, en qui elle se déverse même, lui soufflant les mots qu'il doit dire, essaimant ses idées dans la cire molle de sa cervelle, substituant ses sentiments aux siens, comme on met à portée de main de l'artiste les pierres précieuses avec lesquelles il composerait ses mosaïques. Enfin rien n'est impossible. Même ces décalques, ces démarquages, ces transpositions ont le don, comme les jeux de mécano qu'on donne aux enfants, d'exercer leur intelligence. Je sais en effet de petites filles qui à force de singer les grandes dames, d'imiter leur manège, leurs airs mignards et précieux, ont dépassé leur modèle. Elles auraient rendu des points à des princesses de sang royal. Alors, pense M. Jean Charbonneau, il ne faudrait pas s'indigner plus que de raison contre ces chipeurs de rimes, les chevilles y comprises, et les dénicheurs de belles phrases. Ce goût de la rapine témoigne plutôt d'un souci de beauté. Tous les moyens de réaliser leur idéal leur sont bons. D'ailleurs quand Eve songea à dépouiller les palmiers où les pieds de rhubarbes pour s'en faire des falbalas, c'est qu'elle commençait à rougir de sa nudité. Voyons donc dans les procédés qui brutalisent un tantinet notre délicatesse, l'augure consolant d'une métamorphose littéraire à brève échéance: c'est à force de pasticher, de couler ses phrases dans les clichés d'autrui qu'on acquiert de l'originalité.

M. Jean Charbonneau en parlant du soleil n'en aperçoit pas les rayons. Il appelle la critique alors qu'il en détient peut-être l'art avec sa réunion nette des choses qui n'est jamais troublée par les passions. Sa plume virile donne le trait juste, son sens d'analyste ne va peut-être pas au fond des êtres, mais embrasse les surfaces et n'est guère dupe des apparences. Le poète des Blessures n'est pas un illuminé, un prophète. Il n'anticipe pas sur l'avenir, mais les réalités ne lui échappent pas. Lisez les chapitres suivants: Le rêve et l'action en Amérique—Influences du positisme français, anglais et américain sur la mentalité franco-canadienne — Le pangermanisme et les races latines. C'est plus qu'une synthèse où la condensation d'une vie de lettres, ce sont des aperçus originaux de la mentalité anglaise, française et canadienne. Une sorte de nourriture pré-digérée de ce qui nous aurait coûté de longues années à nous assimiler. Nous assistons en même temps à la naissance littéraire d'un peuple et à son évolution lente à travers des temps difficiles. Les fées n'ont pas été invitées à son baptême. Il a du lui-même l'artisan de son des

Nous aurions raison d'être fiers de notre noyau d'écrivains qui bon an mal an apportent leur gerbe de pensées. Vraiment, il leur faut avoir le feu sacré, être de purs artistes pour que, sans espoir de gain, sans publie pour applaudir à leur effort, ils prennent plaisir à créer de nouvelles formes d'art. Nous les avons tous vu défiler dans le livre de M. Charbonneau, c'est M. Gonzalve Desaulniers, l'anneau qui relie le passé à l'avenir, la génération d'hier à celle de demain, dans la jeunesse sans cesse renouvelée de son coeur, toujours plus riche de ce qu'il donne. Sa vie, toute de dévouement à la cause de l'éducation et de la régénération morale de ses concitoyens, est sa plus belle poésie. Elle noie dans sa clarté le charme délicat et tendre de ses vers, empreints de sérénité comme sa personne qui se possède dans la plénitude d'une pensée libre, dégagée de toutes spéculations et qui habite les sommets; c'est M. Monpetit, conférencier et homme de lettres d'une culture raffinée, acclamé du public, d'un charme qui s'impose. Un poète au fond prisonnier dans sa carapace d'économie et qu'il convient de placer parmi les ciseleurs de vers, tant sa prose est d'une trame délicate et ajourée; l'auteur du Paon d'émail, dont la poésie lumineuse avec des pierreries dans les plumes, fait orgueilleusement la roue et s'étale en éventail, à moins que ce ne soit en ostensoir, Marcel Dugas, prosateur symboliste, ouvrier de la phrase, patient comme les orfèves du Moyen-Age et qui croit en leur donnant la beauté lui créer une âme. Il faut s'extérioriser du moment pour rendre justice à la valeur de son art qui sera consacré par la critique de l'avenir. En attendant, il lui faut se résigner à étonner, à scandaliser même, ce dont il prend philosophiquement son parti. Nous aurons alors le regret d'avoir méconnu son étoile. Seuls quelques mages et de lointaines prêtresses lui auront offert l'encens et la myrrhe. Avec De la Haye nous avons au complet la pléiade des jeunes poètes qui succèdent à Charles Gill, à Ferland, à Doucet, Lozeau. M. Jean Charbonneau est un vaillant soldat de la France; voilà comme j'entends servir! Il faut donner la sève à notre jeunesse, la flamme de nos enthousiasmes, lutter contre l'ignorance, le préjugé, la tyrannie pour conquérir la liberté et la lumière; faire des livres plutôt que des boulets et des engins de guerre pour que la France vive à jamais sur les bords du St-Laurent.

Fantasio

MEDERIC INAMOVIBLE

Pour avoir couvert d'hypothèques le palais municipal

SOME STYLE DON'T YOU KNOW!

On a écrit: Le patriotisme est le refuge de la canaille. On en pourrait dire autant de la philanthropie, **lorsqu'on voit le maire** faire des générosités aux dépens de la ville, offrir un million—rien que ça—à l'oeuvre vraiment fort méritoire de la Croix rouge. La ville regorgerait d'argent qu'on pourrait se permettre d'opérer sur elle cette abondante saignée. Mais songez qu'on côtoie la faillite et que pour faire ce modeste cadeau, il faut recourir à un nouvel emprunt. Comment s'y prendra-t-on pour soutirer aux financiers de nouveaux capitaux afin de remplir le tonneau percé qui s'appelle l'administration de la ville de Montréal? On ne peut emprunter indéfiniment et je crois que l'heure est à la veille de sonner où le nom de la ville de vaudra guère mieux que ses gouvernants. Notre maire me fait penser à ce petit garçon qui pour renchérir sur une vantardise de son petit ami disait:

—Ta maison est couverte en ferblanc, ouais! la nôtre est bien plus belle, elle est couverte d'hypothèques! . . .

Avant longtemps, l'hôtel de ville devra se faire gloire, elle aussi, d'une de ces couvertures peu enviables pourtant. M. Médéric Martin pourra se vanter d'avoir contribué à la doter de ce luxe. Chacun a sa manière de s'illustrer. On n'a jamais su le nom de celui qui brûla la bibliothèque d'Alexandrie, on ignorera peut-être le Von quelconque qui lança le premier boulet sur la cathédrale de Reims, mais l'histoire nous dira que la dernière hypothèque sur le palais de Concordia fut posée par M. Médéric Martin. Cette ruine attestera le passage parmi nous de ce fameux maire qui mit le couronnement à cette oeuvre néfaste et plantera le pavillon sur ce palais de "Non-sense" en français la maison à l'envers! Là, il faut marcher à quatre pattes sur un pavé qui se dérobe sous vos pieds. Dans ce labyrinthe, on cherche l'issue sans la trouver, ce n'est partout qu'illusions d'optique: des glaces vous renvoient des images d'hommes déformés: des panses énormes sur des pattes grêles, des têtes allongées sur des manches à balais, des bouches fendues jusqu'aux oreilles, des Tom Pouce ou des Beaupré, toute une humanité monstrueuse qui rassemblée dans cette bâtisse comme pour quelque foire grotesque!

On dit que le maire bien qu'innocenté par les magistrats qui présidèrent aux différents procès dans lesquels il eut à se défendre de dilapidations, n'en éprouve pas moins le désir très légitime d'ailleurs de dissiper certains soupçons ou plutôt certaines appréhensions qui pèsent sur lui quant aux rôles qu'il jout dans ces divers burlesques représentés sur la scène municipale. on pas parce que sa conscience lui reproche rien, la mâtine, elle s'est toujours gardée d'inquiéter un si brave maire. Ces enquêtes mortes de la courte haleine, c'est vrai, ne sont pas tombées dans le néant sans rien dire absolument. Malgré leurs réticences, elles ont laissé planer des doutes sur certaines réputations honorables . . . Alors notre maire pour se refaire une seconde virginité s'est dit: Prenons un million des biens qui appartiennent aux citoyens de Montréal et donnons le en présent à la Croix Rouge et j'aurai l'absolution de mes peccadilles! . . . Très bien raisonné. Pour effacer un pâté d'encre sur une feuille blanche renversons-y l'encrier! . . . Les Hébreux avaient un moyen assez original de faire pénitence, ils mettaient leur robe en pièces. Les premiers chrétiens demandaient pardon la corde au cou et en chemise . . . de jour comme diraient nos "bargaineuses". Ici, pour retrouver son innocence baptismale, pour redevenir des agneaux sans tache comme l'échevin de Bordeaux, on subtilise un million des coffres de Concordia et on le répand en bonnes oeuvres, Croix Rouge ou fonds patriotique! Et dès lors votre âme redevient pure telle un lac des montagnes où le ciel se mire. Je parie que si M. Ménard pouvait lui aussi mettre la main sur un million et qu'il en ferait don aux oeuvres de guerre, il redeviendrait un petit saint. Tant que vous n'y êtes allé que de mille dollars à la fois, vous êtes de la petite potée. Certes, on a de la considération pour vous, on met confiance en votre secours, mais l'on ne devient imposant, on ne tranche du grand seigneur, on ne fait autorité que si vous décrochez le million! . . . Dès lors vous êtes un personnage. Le "Star" vous donne des louanges. Les gens de l'Ouest s'abordent: Médéric est magnifique! . . . on l'a vraiment calomnié, c'est le maire idéal! . . . Un million, songez donc! . . . Il est entré dans les bonnes grâces de l'élite. Ces dames anglaises en oublient les lettres cavalières qu'il leur écrivait, elles en mangeraient du Médéric: Splendid! . . . Il partage avec le "british bishop" les honneur du jour. On se l'arrache! Il n'y en a plus que pour lui. Considérez-le dès cet instant comme inamovible sur le trône municipal.

Paul S. Bédard.

:o:

Tribune Libre

M. Austin Mosher a un mot à dire à notre correspondant Z. L...—Il ne conteste rien des avancés du "Pays"

Monsieur Roger Valois,
" Le Pays".

Monsieur le directeur,

Je suis trop vieux journaliste pour me formaliser des critiques dont mes confrères veulent bien quelquefois m'honorer. Chacun a sa manière de discuter les questions publiques et je sais faire la part du milieu, de l'entraînement intellectuel et des circonstances; mais il me semble que c'est abuser de ma volonté que d'imposer une lettre aussi lugubrement idiote que celle qui a paru dans votre dernier numéro sur la signature de B. L. Avenue du Parc.

De quel parc ce vengeur habite-t-il l'avenue? Le ton de son épître vous donne là-dessus des soupçons qui ne sont guère à son avantage. Et pourquoi se cache-t-il derrière l'anonymat, citadelle des fourbes? Il me semble que lorsque l'on accuse quelqu'un d'hypocrisie on devrait soi-même donner l'exemple de la franchise et fuir tout ce qui ressemble à la lâcheté

Il affirme que sa position lui a souvent permis de me rencontrer à l'archevêché, dans les couvents ou à certaines réunions publiques. Il a sur moi un avantage signalé car dans les milieux chez qui je fréquente je ne me rappelle pas l'avoir jamais vu, si ce n'est parmi les marmitons, qui que ce soit dont la muflerie puisse égaler la sienne. Sa "position" ne devait pas être très élevée puisqu'il me voyait si complètement lorsque j'occupais "les meilleures places". Il paraît m'avoir suivi avec une assiduité d'espion. Il était partout où je me trouvais et l'on voit par son style qu'il a beaucoup souffert des préférences dont j'ai été l'objet, tout protestant que je sois. Est-ce ma faute à moi, si on le tenait en arrière et si dans les banquets, la Mère supérieure me voulait près d'elle? On a beau être religieuse, il est permis de s'éloigner des importuns, n'est-ce pas? Même "le curé de la place", cet homme humble par vocation, aurait méconnu ce particulier pour accorder ses faveurs à un hérétique. Décidément l'erreur suinte dans le clergé et l'Eglise canadienne penche vers le protestantisme. **O tempora, O mores.**

Il doit y avoir une raison pour que ce défenseur du temple soit relégué en arrière des protestants dans les célébrations cléricales ou les agapes des Mères supérieures et si j'étais à sa place j'en parlerais le moins possible. Mais risée à part, je ne vois pas pourquoi l'on s'offusque de mes relations avec Monseigneur l'archevêque de Montréal. Mes devoirs m'amènent quelquefois à l'évêché et, comme tous mes confrères j'y suis accueilli avec cette urbanité toute française qui caractérise cette maison, j'ai assez souvent le plaisir de faire échange de courtoisie car dans l'administration du plus vaste diocèse catholique de notre pays il y a parfois des situations complexes et délicates. On est prompt à me reprocher mes vues politiques, mais on me tient pas compte de mes bons offices et cependant si l'on plaçait les uns et les autres dans la balance, je crois que mes bons offices feraient baisser le plateau. Libre à mon détracteur d'admirer M. Henri Bourassa, mais il rend un piètre service à vos compatriotes lorsqu'il proclame le directeur du "Devoir" le *champion des catholiques et des Canadiens-Français*". Il ne faut pas oublier que M. Bourassa s'est placé depuis le commencement de la guerre dans une posture des plus humiliantes et regrettables. Sa conduite est telle que si par hasard il vivait sous un drapeau moins généreux, il aurait de longtemps été fusillé. L'histoire dira que, dans cette guerre terrible où se joue la vie même de plusieurs nations, y compris la France, M. Henri Bourassa, qui occupait une position pleine de prestige et d'influence, non seulement a refusé de donner le plus faible concours, mais il a mis des entraves au succès des peuples que l'Allemagne veut écraser. Il a causé aux Canadiens-Français vis-à-vis des provinces anglo-canadiennes de l'Angleterre, de la France et du Vatican, plus de dommages que vos pires ennemies auraient pu jamais souhaiter.

Longtemps après la guerre on vous reprochera ses paroles insensées et séditieuses. Je ne sache pas que l'Eglise catholique tienne beaucoup à l'avoir pour champion si elle désire conserver son influence et son prestige dans l'Empire Britannique et à Rome. Je n'ai tout de même aucun doute que, parmi ceux dont votre Z. L. est le prototype, M. Bourassa comptera toujours beaucoup d'admirateurs. Veuillez agréer d'avance mes remerciements et croyez aux sentiments de considération très distingués avec lesquels je suis

Votre tout dévoué serviteur,

Austin MOSHER.

Montréal, 16 février 1917.

Note de la R.—Le "Pays ne publie jamais de lettres anonymes et les correspondants du "Pays" n'ont pas l'habitude de se cacher. Le nommé Z. L. dont nous avons publié samedi dernier la lettre qui fait le sujet des protestations de M. Mosher, n'est pas un inconnu du "Pays".

C'est un homme d'affaires distingué qui ne tient pas à se cacher sous l'anonymat. Il avait signé sa lettre et était venu nous la remettre en personne. Tout de même, nous avons préféré, et nous *préférons encore* taire son nom afin de ne pas l'exposer à la vindicte archiépiscopale, tant dans son commerce (il compte plusieurs membres du clergé parmi ses clients) que dans sa famille, cinq de ses enfants fréquentent nos collèges et couvents et nous en connaissons déjà trop de petits qui ont été persécutés parce que leur père lisait le "Pays".

On remarquera tout de même que M. Mosher, dans sa lettre d'aujourd'hui, ne nie aucun de nos avancés. Mgr Bruchési non plus n'a pas nié.

:o:

DANS LA FOSSE COMMUNE

D'aucuns ont été surpris de voir que les commissaires de la cité avaient refusé en bloc toutes les soumissions pour des arroseuses et des balayeuses mécaniques. Il ne faut pas voir plus long que son nez pour en faire de la surprise. Même avant que les soumissions fussent ouvertes il était évident que chacun des membres du bureau avait son favori parmi les soumissionnaires. Comme chaque soumission devait fatalement se trouver rejetée par toutes les voix moins une, on a trouvé une tangente pour sauver les apparences. On les a toutes envoyées *en bloc* au chef du contentieux, un avocat célèbre qui connait son affaire. Or l'affaire d'un avocat bien qualifié est de trouver que celui qui le consulte a raison et de le prouver par le code et les statuts, sinon par le droit naturel. Le plus forçant est souvent de deviner ce qu'on attend de lui. Dans le cas des soumissions pour arroseuses et balayeuses, le chef du contentieux, qui connait son groupe a compris qu'on voulait un exécuteur, et au moyen des rayons X il a découvert que toutes les soumissions étaient illégales parce qu'elles n'étaient pas conformes aux devis, même celles dont la réduction disait, "d'après les devis ci-joints" ce qui voulait dire les devis fournis par la ville.

Que diable, ce n'est pas pour rien que la ville se paie pour $58,000 d'avocats par année.

C'est une égalité tout à fait réjouissante que la bonté invariable d'une tasse de Café "SEAL BRAND"—jamais elle ne manque de flatter votre palais par un parfum et un arome ambré absolument exquis qui enlèvent de prime abord tous les suffrages

En boîtes de ½, 1 et 2 livres. En grains, moulu, pulvérisé. Aussi moulu fin pour les percolateurs. Pas de plus grande quantité.
CHASE & SANBORN, MONTREAL.

MAGNIFIQUE COTTAGE
RUE SHERBROOKE EST

A vendre à un prix moindre que la valeur réelle, pour quelque temps seulement.

Je fais aussi une spécialité de construction des maisons à appartements, qui se recommandent par le site, le goût et la solidité, que je peux vendre à bonnes conditions.

Téléphones: UPTOWN 4706, EAST 2938

S'adresser à JOSEPH SAINT-PIERRE, 105 St-Luc

Bureaux à Louer

au rez-de-chaussée dans l'édifice Sun Life.

Un magnifique bureau au coin formé par le Square Dominion et la rue Dorchester. Aussi un bureau sur le Square Dominion avec lumière de côté.

Pour renseignements, s'adresser à

THE CRADOCK SIMPSON COMPANY
EDIFICE TRANSPORTATION
120, Rue St-Jacques, ... MONTREAL
CHAMBRE 405

Etes-vous fier de votre bureau ?

Est-il bien placé à votre convenance?
Votre local est-il vaste, clair, aéré, ensoleillé, propre et moderne?
Ce local est-il à la convenance de vos clients?
Etes-vous un de ces voisins que vous aimez?

Sinon, pourquoi ne pas visiter les bureaux que nous avons à louer, 225 rue St-Jacques?

FASHION-CRAFT.
MAX BEAUVAIS LIMITED,
229 rue St-Jacques.

LETTRE DE QUEBEC

L'abbé Damour s'entiche d'un disciple de Robespierre. — Un baldaquin de $25,000. — La bénédiction des gorges

(Du correspondant du "Pays")

Québec, 15. — Coup sur coup nous avons eu à Québec, la grève des marguilliers du Faubourg Saint-Jean-Baptiste et M. Jules Bois; aussi, la plus grande consternation règne-t-elle présentement à Québec. On n'aurait jamais pu, même sous le coup du plus sombre pessimisme, appréhender de situation plus dramatique pour notre bonne ville: un Banc d'Oeuvre vide et un conférencier républicain dans une chaire de conférence, en plein Hôtel-de-Ville.

Ah! on se souviendra longtemps, décidément, de ce carnaval de 1917; il était dit que nous allions vivre des choses anormales en ce commencement d'année: un temps sans précédent dans les archives météorologiques, la menace d'une déclaration de guerre à nos portes, une invasion de sans-travail en plein Québec, les péripéties de la nomination d'un chef de la Brigade du Feu, une grève de marguillers et un conférencier républicain de France.

De toutes les calamités assurément la dernière, parce qu'elle était la plus inattendue, est celle qui bouleverse le plus nos vertueuses populations.

Avant qu'il ne parlât, on avait accueilli ce messager de la Culture Française avec une ferveur et une émotion tout à fait dignes du sujet qu'il allait traiter. Il était l'homme le plus éloquent, le plus érudit qui eût jamais fait retentir les échos de la Salle de l'Institut Canadien — qui est, entre parenthèses, la Cour du Recorder — nous allions voir l'un des plus beaux écrivains de France, entendre l'un de ses plus merveilleux génies. Son Eminence le Cardinal Bégin reçut M. Bois en audience particulière et tous les gens huppés de la Haute-Ville mirent tout de côté pour faire au conférencier un accueil aussi affectueux que chaleureux. Aux portes de l'Institut, les soirs de la première et de la seconde conférence, on s'écrasait; bref! jamais conférencier ne suscita une aussi profonde émotion. On sentait bien que véritablement, incontestablement, Québec était l'Athènes du Canada; le foyer de l'intelligence et de l'intellectualité, le siège de la Culture Canadienne que l'on brûlait de comparer avec la Culture Française.

Et M. Jules Bois parla; il parla de la République Française; il parla de Thiers, de Gambetta, de Combes, de Waldeck-Rousseau; il fit l'éloge de ces hommes qui ont été plutôt, dit-il, des "incompris"; il a déclaré que plusieurs des principes de la Révolution Française sont très acceptables au point de vue catholique; il a dit encore . . . bien d'autres choses. Crac! . . . C'en fut fait du Fétiche; à terre l'Idole! Il n'y eut plus dans la Chaire de l'Institut Canadien qu'un noir et affreux Républicain, à la parole terne, sans vie, aux phrases ennuyeuses et emberlificotées, un être dangereux qui était venu tendre un piège infâme aux pieuses vertus monarchiques québecoises.

Mais le scandale n'était pas parvenu à son point culminant. Toute la population, naturellement, en cette cruelle occurrence, avait les yeux tournés vers la Rue Sainte-Anne. Que va dire de cela la vertueuse "Action Catholique"? se demandait-on partout. Assurément, elle allait foudroyer cet athée, ce Sans-Dieu. L'"Action Catholique" parut avec dans ses colonnes deux comptes rendus des plus élogieux des conférences de M. Jules Bois. Pour une fois, eu égard aux circonstances, ce journal fut impartial.

Vrai! il devait y avoir de l'hallucination quelque part; non, ces choses-là ne se conçoivent pas et elles ne peuvent se réaliser! Québec, où donc es-tu? . . . Vertu québécoise! ne serait-tu qu'un mot?

Et l'on n'en est pas encore revenu.

Mais ce qui a rendu, ce qui rend encore cette scandaleuse situation à un point véritablement intolérable, c'est le spectacle abominable, pétrifiant, terrassant et terrifiant, triste, tragique et troublant, méduséen et monstrueux, de l'amitié aussi polluxienne que castorienne qui existe depuis plus de quinze jours entre M. Jules Bois et notre provincial abbé D'Amours. "Où allons-nous"? Seigneur, a le droit de se demander la population de Québec quand elle voit de son oeil attristé, l'abbé D'Amours serrer à tout propos les mains du Républicain Jules Bois et quand elle aperçoit ses lèvres d'amour verser à un disciple de Robespierre de mielleuses congratulations, quand elle voit cet étonnant abbé bondir le premier de son siège à la fin de chaque conférence, courir et arriver le premier au "panégyriste de Combes" et le féliciter avec effusion.

Là, nous en appelons au témoignage de l'Abbé Moreux . . . il a dû se passer, au commencement de cette année, des phénomènes bien extraordinaires dans le ciel pour que la terre . . . québecoise soit aujourd'hui sous le coup de semblables calamités.

Sans doute nous en aurons bientôt l'explication.

* * *

Comme nous avons eu l'explication de cette grève que l'on prétendait inexplicable des marguillers du Faubourg Saint-Jean-Baptiste.

On sait que depuis quatre dimanches, le Banc d'Oeuvre de cette église est veuf de ses occupants; on sait également que l'un des grévistes au lendemain du deuxième dimanche de la grève, aurait fait cette sensationnelle déclaration: "Nous ne réintègrerons pas le Banc d'Oeuvre tant que les autorités du presbytère ne nous auront pas donné les renseignements que nous avons demandés."

Or, à force de rôder aux alentours des bureaux de la Fabrique, nous avons appris quelques-uns de ces renseignements que demandent les grévistes.

Voilà un peu plus d'un an, on a installé au-dessus du maître-autel de l'église, un baldaquin d'une splendeur véritablement inouïe et qui a fait rêver pendant de longs mois les nombreux paroissiens qui sont sous les soins de la Société Saint-Vincent de Paul. Ce baldaquin avait coûté, disait-on, la bagatelle de $16,000. Au prix où est le beurre, pour un baldaquin, on pouvait dire que c'était un cher baldaquin et certaines bonnes femmes du Faubourg avaient même lancé cette irrespectueuse réflexion à l'adresse des "autorités du presbytère": il nous semble que le Bon Dieu n'en demande pas tant. . . "

Assurément, le Bon Dieu ne devait pas en demander tant, mais les "autorités du presbytère" en demandaient encore plus; car, il est venu, voilà un mois, aux oreilles des marguillers que le baldaquin avait coûté la somme de $25,000, pas un sou de moins . . .

Or, dans les livres de la Fabrique, il n'apparaissait que pour la somme de $16,000. Les marguillers restèrent perplexes; il y avait là assurément un petit problème très intéressant à résoudre. Devait-on encore la balance de $16,000 à $25,000? Etait-elle payée et, dans l'affirmative, où avait-on pris l'argent?

D'un autre côté, les nouveaux marguillers en feuilletant les livres de la Fabrique s'aperçurent que depuis l'installation du baldaquin il n'était plus fait mention du produit des quêtes, des requêtes et des surquêtes que l'on fait depuis un temps immémorial, aux messes très achalandées de huit et de neuf heures, chaque dimanche. Que fait-on de cet argent, environ $200,00 par dimanche? Autre petit problème à résoudre. Ils demandèrent de la lumière aux "autorités du presbytère". On refusa carrément de leur en fournir et on les traita tout bonnement de Vierges Folles. Ils se fâchèrent et, après avoir fait, en vain d'autres instances, ni plus ni moins que de vulgaires ouvriers en chaussures, ils "abandonnèrent le travail", c'est-à-dire qu'ils quittèrent le Banc d'Oeuvre jurant qu'ils n'y réapparaîtraient pas tant qu'on ne leur aurait pas donné la solution des petits problèmes qu'ils cherchaient. Entre temps, ils s'adressèrent à l'Archevêché; mais, aussitôt, par une coïncidence assez étrange, l'une des premières "autorités du presbytère" tomba malade et l'est encore. Et les choses en sont là.

* * *

Pendant ce temps, il se passait dans la paroisse de Notre-Dame du Chemin, qui est, comme l'on sait, la patrie des Magnan, une cérémonie bien impressionnante. C'était la "bénédiction des gorges". . .? . . .? . . . Eh! oui, cela s'appelle la "Bénédiction des gorges, m'a-t-on dit, a lieu, le 3 fév. la bénédiction des cendres, la bénédiction des grains, la bénédiction des cierges, la bénédiction des rameaux, mais il fallait attendre que M. Jules Bois fût venu à Québec et qu'il s'y déclarât une grève des marguillers pour apprendre que notre rite comportait aussi la bénédiction des gorges. En bon Québécois, j'ai voulu faire une enquête là-dessus et, sans me vanter, je peux déclarer que ma petite enquête a mieux réussi que celle qu'institua récemment le Conseil de Ville de mon pays sur les causes du coût trop élevé de la vie. Cette bénédiction des gorges, m'a-t-on dit, a lieu, le 13 février ,jour de la Saint-Blaise et elle est approuvée par l'Eglise. Il appert qu'en ce temps-là, je veux dire du temps de saint Blaise, ce saint, qui était évêque de Sébastie, en Arménie, était prisonnier pour sa foi et il semait des miracles par tout le pays. Un jour, il guérit un enfant menacé de mort grâce à une arête de poisson qui s'était fixée dans sa gorge; d'où une tradition de recourir à saint Blaise pour les maux de gorge.

C'est pour cela que, le 3 février, à Notre-Dame du Chemin, une foule de paroissiens et tous les enfants des écoles de la paroisse ont fait bénir avec piété leur gorge.

Reste à savoir si la bénédiction va continuer ses effets sur les gorges des femmes et des jeunes filles qui, par le froid que nous traversons, à Notre-Dame du Chemin comme ailleurs, restent affreusement découvertes. Surement saint Blaise n'avait pas prévu cela.

D'Artagnan.

ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC (3e année)

Le Bureau des Statistiques de la province de Québec, placé sous la direction de l'honorable Secrétaire de la province, vient de distribuer le 3e volume de son **Annuaire Statistique (1916).**

C'est un rapport de plus de 600 pages où sont condensées les statistiques les plus variées sur tout ce qui touche à l'administration publique. En outre, il contient encore plusieurs études historiques et techniques dont la lecture repose des longues théories de chiffres dressées en tableaux compactes dans toutes ses parties.

Il est divisé en huit chapitres et une infinité de sections et de sous-sections. L'enchaînement méthodique et l'exposition uniforme dans le développement des sujets traités constituent une des qualités les plus précieuses de ce manuel.

Les grandes lignes de ce rapport sont restées les mêmes que celles de ses deux devanciers, mais son contenu s'est enrichi de renseignements nouveaux et de statistiques inédites.

Comme livre de référence pour les chercheurs, c'est le plus précieux de tous ceux que publie le gouvernement de cette province, car il condense des centaines de rapports de l'administration fédérale et provinciale.

Ajoutons qu'il renferme encore un abrégé chronologique fort bien dressé de notre histoire jusqu'à nos jours.

Au point de vue typographique, l'impression de cet **Annuaire** mérite d'être signalée à cause de son caractère artistique.

Nos sincères remerciements à l'hon. J. L. Décarie, pour l'envoi d'un exemplaire.

On peut se procurer l'**Annuaire Statistique de la province de Québec** — le 2e ou 3e année — en adressant $1.00 pour chaque exemplaire, au Chef du Bureau des Statistiques, Secrétariat provincial, Québec, P.Q.

———:o:———

L'OR DU REIN

Voici un fait curieux que nous a conté un médecin major en service dans un hôpital de la zône des armées.

Il y a quelques mois on amenait dans une ambulance de la région de V...-C... un soldat criblé d'éclats d'obus dans la région lombaire.

On enleva les éclats visibles et l'on radiographia le blessé. Les rayons X firent découvrir non loin du rein plusieurs disques de métal. L'opération fut faite immédiatement pour les extraire et ce ne fut pas sans surprise que l'on s'aperçut qu'il s'agissait de trois louis d'or.

D'où venaient ces trois louis français? Vraisemblement pas de l'obus boche. Le blessé donna l'explication suivante dès qu'on put l'interroger: ces trois louis avaient été cousus par sa femme dans l'ourlet de la capote et la déflagration de l'obus les avait projetés dans le corps du soldat.

Celui-ci guérit complètement, et, dans sa joie d'en être quitte à si bon compte, il s'empressa, dès qu'il put sortir, de porter les trois louis à la Banque de France.

—C'est l'or du rein pour avoir le Rhin! expliqua-t-il en contant son histoire.

(De l'"Action".)

———:o:———

A maintenant des joues roses. "Je désire vous informer en quelques mots de ce que le Novoro a accompli," écrit Mme Marie A. Swartz, de New Hampton, Mo. "Mme Smith était malade depuis plus d'un an, souffrant d'une complication de maladies. Les médecins ne savaient pas quoi faire pour elle et disaient qu'elle ne vivrait plus bien longtemps. Je lui dis que lorsqu'elle aurait assez des médecines des docteurs que je lui dirais comment elle pourrait se rétablir. Elle me répondit qu'elle avait fini avec les médecins. Elle commença alors à prendre du Novoro et après en avoir pris une bouteille elle se sentit mieux. Elle prit huit bouteilles du remède et elle est maintenant en excellente santé. Elle a bonne mine, des joues roses et peut faire tout son travail de maison."

C'est un fait remarquable que dans les familles où on emploie le Novoro du Dr. Pierre, personne n'a l'air pâle ou maladif, mais au contraire, tout le monde possède un teint clair et sain, car ce remède aide la nature à chasser du corps les matières impures et vénéneuses. Le Novoro du Dr. Pierre n'est pas vendu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public directement du laboratoire des fabricants, le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

Le Novoro du Dr. Pierre est délivré au Canada, absolument libre de tous droits.

Le rapport annuel de la Banque d'Epargne

L'assemblée générale des actionnaires de cette institution a eu lieu hier, le sénateur Dandurand présidait. —Les profits nets ont été de $221,756 ou de 22 p.c.

L'assemblée annuelle de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal a eu lieu, hier midi, aux bureaux généraux de la banque, 174 rue St-Jacques. C'est le président, l'honorable Raoul Dandurand qui occupait le fauteuil. Les actionnaires qui assistaient à l'assemblée sont: l'honorable Raoul Dandurand, MM. Richard Bolton, A. P. Lespérance, G. N. Moncel, sir Lomer Gouin, sir Evariste Leblanc, F. W. Moncel, D. A. Hingston, M.D., J. Smith, E. A. Ouimet, P. F. McCaffrey, H. Gérin-Lajoie et Paul Ouimet. Tout l'ancien conseil d'administration fut réélu à l'unanimité.

Les profits nets de la Banque durant l'année écoulée au 31 décembre ont été de $221,756 ou de 22 p.c. comparativement à $22,266 en 1915. La balance reportée de l'année dernière étant de $121,551.75, le total des profits atteint donc le chiffre de $343,308.

Quatre dividendes trimestriels de $10,000 chacun ont été payés; on a contribué $10,000 au Fonds Patriotique et $1,000 au fonds des Marins Anglais, ce qui laisse au profit du compte des profits et pertes une somme de $172,308 à reporter à l'année prochaine.

Le bilan démontre que la Banque a augmenté son passif envers le public à $32,489,260 contre -29,-568,276 l'année dernière. Les espèces en ont peu changé et sont maintenant de $5,171,644 comparativement à $5,737,058. Les obligations canadiennes provinciales détenues par la Banque ont pris une plus-value considérable. Les autres items du bilan n'ont presque pas changé, comme on le verra par le tableau publié dans une autre colonne.

———:o:———

CANADIEN FRANCAIS — UN JOUR DANS LES TRANCHEES

La voilà la revue à Mallet. Revue si vous voulez, plutôt opérette militaire passant en revue les faits journaliers du front et plus spécialement des tranchées, car nous passerons un jour dans chaque tranchée, celles de première et deuxième ligne, puis dans la zone du canon.

Nous entendrons le canon, nous verrons les fusées, les grenades etc., sous un aspect plus riant mais cependant il y aura toujours le "coup" de sincérité. Tout est absolument vécu, tout a été vécu pour mieux dire et nul ne doit se désintéressé d'une pareille oeuvre.

Vous dépeindre l'oeuvre serait la défloré car elle est de grande envergure. Sachez seulement qu'il y a quatre décors absolument historiques, c'est-à-dire, reproduisant, d'après documents, les endroits où se passent les scènes vécues. Que les mots sont historiques eux-mêmes.

La direction du Canadien-Français a tout fait pour avoir une interprétation de premier ordre. Mlle Simone Roberval, bien connue à Montréal a été spécialement engagée pour jouer le rôle de la Belgique et comme la "petite" Belgique arrive dans un gros obus vous voyez que le choix a été judicieusement fait. Madame Darclès a plusieurs rôles, tels que la Vivandières, la Victoire et la Fusée dans lesquels de nombreux airs ont été intercalés qui lui vaudront un gros succès.

Mme Rivière jouera le rôle du Caporal Finemouche pour lequel elle est tout indiquée. Elle aussi a de nombreux airs à détailler qui lui feront l'occasion d'un succès. Mmes Langlois et Beaumont complètent le cadre féminin avec les "girls."

M. Roberval assume la lourde tâche de Jack Jett le compère volontaire canadien et lui aussi en a quelques-uns à chanter.

Lundi matinée.

Demain aux vues animées la direction a eu la bonne fortune d'obtenir pour le Canadien Français la primeur d'une vue inédite "Mme Butterfly" interprétée par la grande artiste Marguerite Fischer. Cette vue magnifique en 5 parties sera donnée en son entier à chaque séance.

———:o:———

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

La triomphale revue de M. Pierre Christe: "Tapo dans le Tas", tiendra encore l'affiche du Théâtre National pendant la semaine prochaine car une foule considérable a dû demeurer chaque jour de cette semaine aux portes de l'heureux théâtre, faute d'y pouvoir trouver place. Mais ceux qui ont subi ce sort et se sont vus exposés à pareil contretemps n'auront rien à perdre pour avoir attendu, car l'auteur leur a réservé d'agréables surprises sous forme de scènes nouvelles d'un comique très intense et qui viendront corser encore cette agréable revue si remplie de gaieté, d'entrain et de fantaisie. D'ailleurs ceux qui ont déjà assisté aux premières représentations de "Tape dans le tas" et se proposent d'y retourner ne seront pas non plus fâchés d'entendre des scènes nouvelles qui donneront à la revue comme un aspect d'inédit et ajouteront encore à son éclat.

Mme Dorgeval sera toujours la commère idéale, plus gracieuse et plus en voix que jamais. Bien entendu toute la troupe du Théâtre National continuera à interpréter brillamment l'oeuvre de M. Pierre Christe et ce sera un nouveau triomphe pour la plus grande joie du public avide de ces genres de spectacles où la féerie cotoye la caricature, où le rire fraternise avec l'éloquence et où le tout forme quelque chose de distrayant, de captivant et d'enchanteur.

———:o:———

QUELQUES CONSEILS

De la "Revue du Front," ces quelques bons conseils aux soldats partant en permission:

Il est probable que, lorsque tu auras narré crapouillotages, bombardements, mines et jets de liquides enflammés, on te rassurera de cette phrase:

—Oh! maintenant, vous avez le casque qui protège beaucoup...

Avec une noble ardeur, bossèle donc ton casque sur les pierres du chemin, afin de montrer qu'il a eu l'occasion de te protéger. Et mords le à belles dents pour établir l'authenticité de tes corps à corps avec des Boches affamés.

* * *

Enfonce-toi bien dans la tête que, dans le civil, la baïonnette s'appelle "Rosalie".

* * *

Prépare des récits héroïques, mais non pénibles, le civ'lot aimant assez qu'on lui extraie sa larme sans douleur.

—Nous avançames la pipe au bec et l'arme à la bretelle...

—Quand nous partîmes, nous étions cent... Quand nous revînmes, nous étions mille...

—C'est alors que je reçus une balle en plein coeur...

(De l'"Action".)

———:o:———

RETOUR SENSATIONNEL D'EFREM ZIMBALIST, VIOLONISTE

La nouvelle qu'Efrem Zimbalist donnera un second récital de violon à la salle Windsor le 6 mars prochain, réjouira tous ses admirateurs et ceux qui manquèrent l'occasion en novembre dernier, de connaître ce jeune violoniste russe. ous remercions M. Louis H. Bourdon d'avoir cédé à la demande générale de faire revenir cet artiste qui est considéré sans rival sous le rapport de la clarté et de la sonorité toute particulière qu'il donne à son instrument. La presse américaine est tout à fait sympathique à ce jeune artiste et lui trouve une vigueur en même temps qu'une fraîcheur de tempérament exquis. Les listes de souscriptions se couvrent de signatures et démontrent par là l'intérêt que prend le public à notre intéressante saison musicale. Ces listes sont déposées chez Archambault, Lindsay, Vennat et Willis.

———:o:———

L'INCOMPARABLE PABLO CASALS



Casals qui est à notre époque le plus grand génie musical que le monde ait connu, donnera son concert à la salle Windsor mardi prochain. A en juger par la vente des billets, qui s'enlèvent, ce concert sera l'événement le plus considérable et le plus chic de la saison; d'abord parce que tous ceux qui n'ont pu l'entendre faute de place à ses deux récitals de l'an dernier, ne manqueront pas d'y aller cette fois. A ceux-là, nous conseillons de ne pas attendre à la dernière minute pour se procurer leurs billets, car vraisemblablement la salle Windsor ne pourra contenir toute la foule anxieuse d'avoir un tel régal musical.

Des artistes de grande réputation, tels que Mischa Elman, Ysaye, Efrem Zimbalist et Thibaud s'effacent devant la gloire universelle de Pablo Casals qu'ils proclament le plus grand violoncelliste que la terre a jamais connu. Paderewski, le plus grand pianiste du monde, et Fritz Kreisler, le plus grand violoniste, s'accordent tous deux à trouver en Pablo Casals des qualités que l'on ne voie que chez des natures tout à fait privilégiées; et ce dernier grand violoniste disait de Casals tout récemment que depuis que le monde existait "Pablo Casals était le plus grand instrumentiste maniant un archet et que sa disparition de la scène musicale serait un malheur irréparable."

———:o:———

ORNSTEIN ET LA DANSE SAUVAGE

Leo Ornstein, le pianiste-compositeur "futuriste", a une emprise remarquable sur le public montréalais, puisqu'il a déjà donné quatre récitals dans notre ville devant des salles combles et qu'il en donnera un cinquième le mardi soir, 13 mars prochain, une année à peine après ses débuts ici. C'est un record qu'aucun autre artiste n'a pu égaler ni aprocher. Cet événement, c'en est un, aura lieu au théâtre His Majesty's. Certains ont prétendu, en Europe aussi bien que sur ce continent, que, la Danse des Sauvages d'Ornstein n'avait pu ni être écrite ni être apprise par coeur, et pourtant cette oeuvre a été gravée et imprimée, et son auteur la rejouera avec son brio incomparable. Un programme ultra-moderne fera les délices de la génération des avancés. Mais nous entendrons aussi une interprétation bien personnelle des 12 Etudes Symphoniques de Schumann et deux oeuvres de Chopin.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montreal

SOIXANTE-DIXIEME RAPPORT ANNUEL

MONTREAL, le 12 février 1917.

Aux Actionnaires,

Messieurs:

Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le Soixante-dixième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1916.

Les profits nets de l'année ont été de $221,756.91, auxquels il faut ajouter le solde reporté de Profits et pertes de l'année dernière, soit $121,551.75, ce qui forme un ensemble de $343,308.66. Sur cette somme il a été payé quatre dividendes trimestriels à nos actionnaires, $10,000.00 au Fonds Patriotique Canadien et $1,000.00 au Fonds des Marins Anglais, ce qui laisse au crédit du compte de Profits et Pertes un solde de $172,308.66.

La Banque a été doublement éprouvée cette année par le décès de deux membres du Conseil d'administration. La mort de l'Honorable J. ALDRIC OUIMET est survenue le 12 mai dernier après une longue maladie. L'un des administrateurs de la Banque depuis 1879, il en avait été le Président pendant neuf ans, jusqu'à quelques mois avant sa mort. Son attention assidue aux affaires de la Banque et sa grande popularité dans toutes les classes de la population ont contribué largement à la prospérité de la Banque.

L'Honorable ROBERT MACKAY, décédé le 19 décembre dernier, avait siégé au Conseil d'administration durant 19 ans et il avait été Vice-Président de la Banque depuis 1912. Cette Institution a grandement profité de ses solides qualités d'hommes d'affaires et de la haute considération dont il jouissait.

Monsieur RICHARD BOLTON a été élu à la Vice-Présidence et les sièges vacants au Conseil d'administration ont été remplis par l'élection de l'Honorable Sir EVARISTE LEBLANC, Lieutenant-Gouverneur de la Province, et de Monsieur HENRY H. JUDAH.

Suivant la coutume une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des Auditeurs et le bilan sont maintenant devant vous.

R. DANDURAND,
Président.

Etat des affaires de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, au 31 décembre 1916

ACTIF

Espèces en caisse et dans les Banques	$ 5,171,644.11	
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux	4,416,175.61	
Obligations de la cité de Montréal et autres valeurs municipales et scolaires	14,741,958.98	
Autres obligations et effets	1,326,018.32	
Valeurs diverses	227,000.00	
Prêts à demande et à courte échéance garantis par des valeurs en nantissement	8,438,842.19	
Fonds de charité, placé sur obligations municipales, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00	
		$34,511,639.21
Immeubles de la Banque (bureau principal et quatorze succursales)	475,000.00	
Autres titres	24,929.55	499,929.55
		$35,011,568.76

PASSIF

Aux Actionnaires:		
Montant dû aux déposants	$32,098,708.14	
" au Receveur-Général	95,593.60	
" au Fonds de Charité	180,000.00	
" à comptes divers	114,958.36	
		$32,489,260.10
Au Public:		
Capital (souscrit $2,000,000) payé	$ 1,000,000.00	
Fonds de Réserve	1,350,000.00	
Profits et Pertes	172,308.66	2,522,308.66
		$35,011,568.76

Pour le Conseil d'Administration,
B. DANDURAND,
Président.

A. P. LESPERANCE,
Gérant.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Ayant obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées, et ayant constaté l'exactitude des valeurs en caisse et examiné les valeurs détenues en nantissement pour emprunts à demande et à terme et celles représentant les placements de la Banque et ayant examiné le bilan ci-haut et l'ayant comparé avec les livres du Bureau Principal et avec les rapports certifiés des Succursales, nous sommes d'opinion que toutes les opérations de la Banque ont été faites dans la limite de ses pouvoirs et que le bilan est rédigé de façon à donner une idée vraie et juste des affaires de la Banque, ainsi que démontré par les livres de la Banque.

A. CINQ-MARS, C.A.,
C. A. SHANNON, L.I.A.,
Vérificateurs.

MONTREAL, 5 février 1917.

AVIS

Avis est donné par le présent que WILLIAM LEWES EVANS de la Cité de Montréal, dans le district de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au parlement du Canada à sa session courante à fin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse META ROGERS des lieux inconnus pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à la Cité de Montréal dans la Province de Québec ce douzième jour de janvier, mil neuf cent dix-sept.

COUSINS & CURRY,
Solliciteurs du requérant.
120 rue St-Jacques,
Montréal.
6-13

SERVICE DOUBLE

Soyez Prudents

SERVICE DOUBLE

Réfléchissez!
avant de faire le choix d'un logis et d'en signer le bail.

ASSUREZ-VOUS!
que l'on ne vous impose pas des restrictions tendant à vous empêcher de recevoir notre "SERVICE DOUBLE"

Beneficiez de l'Escompte Supplementaire Sur Facture pour gaz.

THE MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY

DES COMPTES S.V.P.

Il importe de savoir si le Fonds des Blessés a été englobé dans le tonneau qui a englouti le Sou de la Pensée Française

Ce qu'on entend par demande expresse des souscripteurs

Nous commençons à croire à la télépathie. Décidément il existe un fluide sympathique entre l'A. C. J. C. et le "Pays".

En autant que nous avons pu le constater, c'est à peine si nous avions formulé le désir d'avoir un rapport de l'A. C. J. C. sur les quêtes au bénéfice des Blessés de l'Ontario, que des comptables se mettaient à l'oeuvre et que des auditeurs étaient engagés.

Juste comme notre requête allait sous presse, le rapport était communiqué aux journaux.

On a vu par ce rapport qu'en passant le chapeau pour le compte des Blessés de l'Ontario, l'A. C. J. C. avait recueilli la somme rondelette de $53,341.30, et qu'après déduction des frais généraux et d'organisation, une somme de $50,226.87 avait été remise à l'Association Canadienne-Française d'Education de l'Ontario.

Nos jeunes amis ont donc dépensé $2,539.43 en frais généraux d'une campagne qui a duré près de deux ans et qui a couvert une immense étendue de pays. Il serait suprêmement injuste de les taxer d'exagération. Il n'est même pas besoin de les avoir vus à l'oeuvre, et comme nous, de les avoir suivis pas à pas pour savoir qu'ils y sont allés avec un noble désintéressement; ils ont payé de leur personne. Tous les dévouements méritent qu'on s'incline devant eux. C'est donc chapeau bas que nous félicitons les officiers de l'A. C. J. C. sur le succès de leur campagne, et avant de nous coiffer nous leur faisons une nouvelle révérence, puisque nous avons une autre requête à leur présenter: elle est si juste et si raisonnable qu'ils ne peuvent nous la refuser. Elle est si logique que nous ne serions pas surpris de la voir accordée avant que ces lignes soient imprimées. La télépathie est toujours là, et entre l'A. C. J. C. et nous, l'existence du fluide est indéniable.

Messieurs de l'A. C. J. C., nous vous prions respectueusement d'unir votre supplique à la nôtre pour obtenir de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, un compte rendu de l'emploi des $50,226.87 que vous leur avez versés. Vous avez pris sur vous de venir solliciter notre obole et nous avons payé dans la plus large mesure de nos moyens. Votre sollicitation était motivée: personne n'était prié de donner à l'aveuglette. Nous avons donné, parce que cela était bien entendu, même par écrit, puisque nous nous fiions sur votre honorabilité pour la sécurité des fonds et sur vos circulaires quant à leur destination.

Il était convenu que les souscriptions allaient au fonds des Blessés de l'Ontario, pour aider à payer ceux qui se dévouaient pour l'enseignement de notre langue et revendiquer devant les tribunaux les droits que le gouvernement provincial lui refusait.

Nous avons maintenant de fortes raisons de croire que cet argent n'a pas été attribué uniquement aux fins pour lesquelles nous avons souscrit.

Si ces soupçons n'avaient existé déjà, votre compte-rendu publié dans les journaux d'il y a une semaine, reconnaissant qu'une somme de $575 est tombée dans la caisse du "Droit" d'Ottawa, le journal le plus néfaste à la langue française, journal qui après avoir ,par ses provocations, multiplié les ennemis de notre langue, par ses rodomontades, en a divisé les amis en deux et trois camps, les aurait fait naître.

A tort ou à raison, l'opinion s'est répandue qu'il en avait été du fonds des Blessés comme du Sou de la Pensée Française et que le plus beau du magot avait été avalé par le "Droit".Si c'est vrai, vous avez, bien inconsciemment, contribué à tromper ceux à qui vous tendiez la main et vous leur devez, pour le moins, des explications; si ce n'est pas vrai vous vous devez, comme vous le devez aux contributeurs de faire la lumière et de dissiper de mauvais bruits.

Nous ne croyons pas que ceux qui prennent sur eux de recueillir l'aumône d'une collectivité pour le bénéfice d'une autre collectivité aient le droit de prendre sur eux un changement de destination dans l'emploi du produit de leur travail.

Dans tous les cas, nous avons le droit de savoir où est allé notre argent, et nous insistons pour avoir des comptes, de vrais comptes, pas un simple reçu du bedeau Alexandre Grenon, et dans les circonstances, c'est à vous, Messieurs de l'A. C. J. C. qu'il appartient de faire produire ces comptes, c'est vous qui jusqu'à date avez été nos intermédiaires.

Nous savons déjà qu'il y a des manières assez subtiles d'interpréter les intentions des souscripteurs. Surtout quand vous publiez que vous avez transmis $575 au journal le "Droit" "sur le demande des souscripteurs", vous semblez vous tromper étrangement. Ne vous trompez-vous pas aussi dans d'autres item? Nous savons positivement que cette somme de $575 a été transmise au "Droit" non pas à la demande les souscripteurs, mais à la demande des pères oblats qui avaient fait le sermon à votre bénéfice, une fois dans une paroisse de Montréal, et une autre fois dans une paroisse de la vallée de la Gatineau. Les souscripteurs, nous voulons dire ceux qui ont mis la main dans leur gousset, n'avaient jamais su que leur argent irait au "Droit", et dans le temps, la chose ayant été rapportée par un journal d'Ottawa, elle fut niée et par le "Droit" et par un de vos officiers.

Cette fois-là, du moins, votre bonne foi a été captée. Avons-nous tort de craindre qu'elle l'ait été en d'autres circonstances.

De grâce, rasurez-nous. Faites produire des comptes.

———:o:———

FAUT DES PROPORTIONS

A six heures du soir, sur la ligne du Sault, un homme d'affaires de la rue Saint-Jacques, pendu aux courroies déclame contre la compagnie des tramways et insiste pour que tout le monde fasse prévaloir le principe de "one fare one seat". "Dites-donc, vous, lui fait remarquer un modeste ouvrier qui n'a pas même de courroie à laquelle il puisse s'accrocher et parer les chocs, pensez-vous que pour trois sous vous pouvez avoir un stateroom?"

———:o:———

L'INCIDENT DE M. CAILLAUX

M. Caillaux a démenti les propos fantaisistes qu'on lui a prêtés en Italie. Mais il n'a pas dit les origines un peu comiques de la fable inventée sur ses prétendues entrevues avec des agents du Vatican.

A l'hôtel de Russie, où il était descendu à Rome, la chambre voisine de la sienne était occupée par la comtesse Delle Chiesa, soeur du pape Benoit XV. Tout le jour, c'était un défilé de prélats ou de dignitaires de la cour pontificale qui, bien entendu, ne s'arrêtèrent jamais à la porte de M. Caillaux. Mais il n'en fallut pas davantage pour faire croire à certains journalistes, à l'affût de nouvelles sensationnelles, et à quelques agents peu avertis de l'ambassade de France, que l'ancien président du Conseil négociait avec le Vatican. C'est ainsi souvent qu'on écrit l'histoire...

(De la "Victoire".)

———:o:———

UNE CHASSE FRUCTUEUSE

Il y eut gros émoi, ces temps derniers, au bureau de la Presse, rue François 1er. Des délégués de la Commission sénatoriale de l'armée y firent une visite imprévue. Résultats: une douzaine d'embusqués qui furent immédiatement débusquées. Et nous serons désormais privés de la revue de presse que confectionnaient ces messieurs.

Voilà qui est bien. Mais ce qui serait encore mieux, c'est que les embusqueurs fussent démasqués et punis. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, la farce continuera.

Ajoutons que les délégués de la Commission sénatoriale feront bien de ne pas s'en tenir là. S'ils veulent réellement faire oeuvre utile, qu'ils poursuivent leurs inspections dans tous les services auxiliaires du Ministère de la Guerre. Ils y trouveraient bien de quoi lever un bataillon, gradés et officiers compris. Le tout est de vouloir.

(Du "Carnet de la Semaine".)



La semaine dernière deux avocats se sont tapochés dans les couloirs du palais. Aussitôt de se jeter sur les batailleurs pour les séparer. Il y en a toujours qui aiment à se mêler des choses qui ne les regardent pas. Si ç'avait été son affaire encore qui eût été entre les mains des avocats, j'aurais compris l'intervention, mais puisqu'ils se tripatouillaient mutuellement le nez et les babines, il fallait les laisser faire. Je ne sais pas comment ça s'est passé, mais si par hasard les avocats avaient été des Irlandais ils se seraient rués d'un commun accord sur le pacifique monsieur qui aurait voulu les séparer, pour le rosser d'importance. Je me souviens d'une petite femme de la verte Erin que son mari était en train de caresser à coup de tisonnier. On a beau dire que les femmes, c'est comme de la crême, plus c'est fouetté, plus c'est doux, quand j'ai entendu la créature crier comme un cochon qu'on égorge, je me jette entre les deux. Misère humaine, v'la la Mavourneen et son moyeu qui d'un commun accord se mettent à me timber dessus. Petit-pétant! Aie . . . quins ben . . . en disant quelque chose comme: "Je te sonne la babiche" et un lot de sacres que je peux pas écrire, parce que je ne sais pas le boche. Le soir je les aperçois-t'y pas à travers les jalousies en train de se licher. Elle lui disait avec des yeux d'esturgeon fret: "Pat, y en a pas comme toi dans le Griffintown! Quand je pense à ce pissoup qui voulait te battre, si tu m'avais laissé faire, je lui aurais crevé les yeux. —Ma darlin, ça aurait abimé ces beaux petits ongles-là, c'est à coup de pelle qu'il faut tuer ça.

Voyez-vous, nous autres, nous avons le coeur trop tendre. Nous accueillons ces étrangers comme des frères. Ça arrive en faisant le petit chien, c'est doux, ça nous baise . . . les semelles de bottes. Puis, quand ça pris de l'importance, ils nous grimpent sur le dos. Il y a de cela cinquante ans, il nous en est arrivé des cargaisons, pauvres comme du sel et misérables comme les pierres. Et pour comble, les voilà qui timbent malades du typhus. On les plaint, on les soigne. On prend fait et cause pour eux contre leurs persécuteurs. Vous savez comment ils ont agi. Ils se sont retournés contre nous et ont fait cause commune avec leurs frères de sang les orangistes, et c'est d'eux que vient aujourd'hui le trouble.

Mais je reviens à mes avocats, pour qu'ils se battent, ceux-là, faut que les temps soient à la guerre. Oh! je ne dis pas qu'ils se disent toujours des mamours. Ils se fâchent rouge et se garrochent des injures, mais c'est pour la frime. En arrière du rideau, ils s'entendent comme larrons en foire pour jouer le client. Peut-être aussi s'entraînent-ils pour le service national. Moi je serais plutôt d'avis ceux-là de les envoyer planter des choux et surtout des carottes. Il y a assez longtemps qu'ils sucent le lait des veuves et des orphelins, qu'on leur fasse traire les vaches. Qu'ils retournent à la terre tous ces fils d'habitants déracinés. Comment veut-on leur faire garder le foyer, à ces gens qui passent tout leur temps au club. Il faudrait d'abord les y faire rentrer au foyer, ces coucheurs à la corde à linge, ces matous de gouttière. La milice qui s'en vient, qu'on ne en fasse pas accroire, ce n'est pas pour garder nos côtes qu'on ne pense pas plus à attaquer que d'aller à Rome chercher la maison de Lorette que les anges y ont transportée un soir que le temps était bien couvert. Ils disent que c'est pour "défendre le pays". C'est parler à la manière des Jésuites quand on leur dit:—vous avez fait saisir les meubles du commissaire Hébert. Ils répondent:—Ce n'est pas vrai. Mais ils ajoutent tout bas: nous les avons fait saisir par notre agent. C'est ce qu'on appelle des restrictions mentales. Ne dire que la moitié de la vérité, comme lorsqu'une petite dame de quatre heures raconte à son mari, qu'elle est allée essayer des chapeaux chez Morgan. Elle se garde bien de dire tout ce qu'elle a essayé et qui lui faisait mieux que les toques, les canotiers des grands magasins.

La milice sans doute c'est pour défendre le pays mais . . . en France. M. Sam. Hughes se charge de nous inoculer le virus militaire. Il a fait un sérum avec du sang de bêtes enragées et de boches affamés et il se l'est injecté [illegible] veines. Il lui est poussé une [illegible] se gale violette avec laquelle il veut vacciner les Canadiens-français. Il paraît que quand il nous met ça dans la peau on est comme des possédés, on crie, on hurle, on veut se battre à tout prix, on supplie les chefs de nous envoyer au front et s'ils refusent on menace de leur casser le crâne à coups de crosse. Sir Sam Hughes se charge en outre de magnétiser ceux qui seraient réfractaires au vaccin de la guerre. Quand ses sujets sont sous l'empire du sommeil hypnotique, il leur fourre dans le crâne la doctrine toute ronde des Bartholdi, l'appel au soldat de Barrès, la France se sauve elle-même de Maurras, les longues heures de Lavedan, le mandement de Nos Seigneurs les évêques. Puis il les attache avec des cordes solides, car en s'éveillant, ils ont le diable au corps et s'ils n'étaient aussi boulonnés à leur siège, ils prendraient la poudre d'escampette, sabre au poing et le sorcier les charrirait à Valcartier. C'est ainsi que Sir Sam Hughes qui bat la campagne... pour le droit et la civilisation, se fait fort de changer en fauves nos moutons de la Saint-Jean en introduisant ici la culture prussienne, l'auto-suggestion militaire. Son système, quoique merveilleux, a des lacunes, il ne réussit pas paraît-il à conférer l'immobilité absolue à ses sujets. Ils ne bronchent guère devant le feu, devant l'attaque, mais la culture pèche par la base. Un de ces Tommy ayant subi avec honneur l'épreuve décisive, Sir Sam Hughes félicite:

—Vous êtes un brave, vous n'avez pas reculé . . .

—Ça pourtant parti, donnez-moi un change de pantalons...

On n'est pas un héros, sans qu'il en coûte au moins deux paires de pantalon. L'éclair est toujours accompagné de tonnerre...

Ce Sir Sam Hughes s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Arthur Maheu

———:o:———

The Travellers' Life Assurance Co. of Canada

BUREAU PRINCIPAL - - - - - - - MONTREAL
RAPPORT ANNUEL, 31 DECEMBRE, 1916

Actif	$346,814.76	Actif
Passif	242,546.68	
Surplus pour les porteurs de police	$104,268.08	Augmenté de 22 p.c.
Capital souscrit mais non payé	486,660.00	
Total de l'excédent de garanties pour les porteurs de police	$590,928.08	
Soit 2 fois ½ le montant du passif.		
REVENU POUR 1916		
Montant net des primes	$122,890.03	
Intérêt	15,031.67	
Autre revenu	8,450.00	Primes et intérêts
Revenu total	$146,371.70	Augmentation de 21 p.c.
Paiements aux porteurs de polices	27,665.53	sur les recettes.
Dépenses	63,748.70	
Total des dépenses	$ 91,414.23	
Polices émises et renouvelées durant 1916:—		
1112 polices, représentant	$ 1,582,983	
Assurances en vigueur au 31 décembre 1916:—		
2520 polices, représentant	$ 4,743,730	
Réassurances dans d'autres compagnies	1,024,339	Chiffre net ass. en vigueur.
Montant net en vigueur	$ 3,719,391	Augmentation de 13 p.c.
Soit une augmentation, pour l'année, de	427,187	
Intérêt obtenu sur placements, y compris l'argent en banque	6.42 p.c.	soit une augmentation de 16 p.c.

OFFICIERS:
Président . . . . . HON. GEORGE P. GRAHAM, M.P.
Vice-présidents . . . . . JAS. W. PYKE, LORNE C. WEBSTER.
Secrétaire et actuaire . . . ARTHUR P. EARLE, A.L.A., A.A.S.
Médecin en chef . . . . . A. E. GARROW, M.D.

POURQUOI ?
LE CIGARE PELICAN
EST EXCELLENT, et les bandes donnent droit au tirage de l'automobile. DEMANDEZ-LE PARTOUT.

NATIONAL FRANCAIS
Semaine du 19 février
CONTINUATION DE
TAPE DANS LE TAS
Revue à grand spectacle de M. Pierre Christe.
Pour les représentations de M. Georges Flateau, de la Cigale de Paris, le compère, Madame Thérèse Dorgeval, la commère et toute la troupe en scène.
Matinées tous les jours à 2¼ hrs.
LOCATION: EST 1736

SALLE WINDSOR — Jeudi Prochain
CASALS
L'incomparable violoncelliste
BILLETS EN VENTE CHEZ ARCHAMBAULT

Théâtre Canadien-Français
SEMAINE PROCHAINE
UN JOUR DANS LES TRANCHEES
Opérette revue
Par M. MALLET (qui en revient)
Spectacle absolument unique et spécial sous tous les rapports
Revue d'Almer.
Nouvelles scènes.
Matinée Spéciale LUNDI.
DIMANCHES: VUES ANIMEES

ORPHEUM
Semaine prochaine
SOPHIE TUCKER
et les
5 ROIS DU RAGTIME
MATINEE TOUS LES JOURS
2.15 p.m. — tous les jours — 8.15 p.m
Concerts tous les dimanches

PARC SOHMER
OUVERT TOUS les DIMANCHES
VAUDEVILLE
et attractions extraordinaires
La Fanfare du Parc
30 Artistes
3 et 8 hrs. p.m. Admission 10c.

RELIURE
DE TOUTES SORTES
Magazines, livres, bibles, albums, musique, montages de cartes, plans, etc.
JOHN LOVELL & SON, LIMITED
23-29 rue St-Nicolas, MONTREAL

ECOLE D'EQUITATION
DE MONTREAL. 188 HUTCHISON
Téléphone Uptown 1426
Leçons d'équitation
Chevaux à louer.

UNE LEÇON D'ENERGIE

Les personnes qui ont eu le plaisir d'entendre la conférence de l'abbé J. N. Dupuis sur le cardinal Lavigerie ont été quelque peu émerveillés d'entendre les dures vérités sorties de la bouche du visiteur général des écoles. Nous sommes guère habitués à une telle franchise et une telle vigueur de parole. Les pères et mères dont les enfants fréquentent les écoles visitées par M. Dupuis ont l'assurance que l'éducation surveillée par un tel homme fera une génération qui saura se tenir debout et penser par elle-même. M. Dupuis sera réprimandé, mais il s'en consolera, sachant qu'il a fait beaucoup de bien.

———:o:———

ECHO DU BENIFICE MILITAIRE DE LA SOLDIERS WIVES' LEAGUE

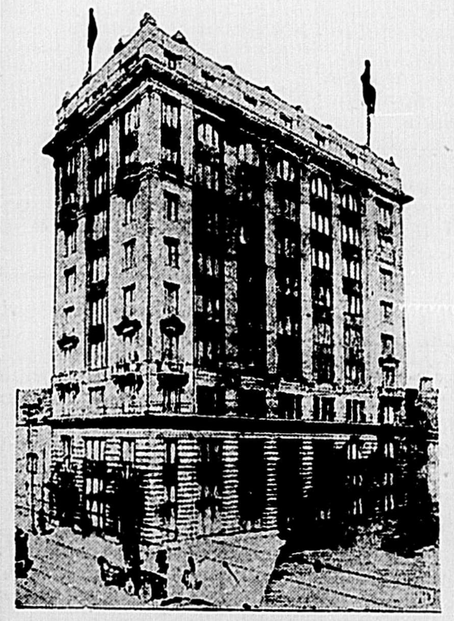
L'on se rappellera sans doute l'immense succès remporté par la "Soldiers Wives' League," lors de leur Kermesse à l'Arena, l'automne dernier. Nombreux furent les régiments qui y étaient représentés; il y avait entr'autres, le 163ème Bataillon F.E.C. Desrosiers-Asselin.

Le Comité de ce Bataillon, sous la présidence de Madame O. S. Perrault, avait mis en vente des billets de râfle, pour un magnifique Pathéphone; des livrets de billets avaient été envoyés aux quatre coins du Canada, et ce n'est que tout dernièrement que la collection de ces livrets a été complétée.

Le tirage a eu lieu la semaine dernière, et l'heureux vainqueur fut Mademoiselle Germaine Decelles, 52 Carré St-Louis, qui avait le billet portant le numéro 418.

Madame Perrault remercie beaucoup toutes les dames et demoiselles qui lui ont prêté leur concours, ainsi que tout le public en général, qui s'est montré très généreux et sympathique envers notre régiment Canadien-Français.





Bureaux Ensoleillés

Vous passez un tiers de votre vie au bureau; pourquoi alors ne pas choisir un bureau clair et ensoleillé dans l'édifice de la Sauvegarde. Bon service d'ascenseur, voûtes et salles de toilettes à tous les étages. Un excellent endroit pour notaires, avocats, architectes, ingénieurs et dessinateurs.

S'adresser à
J.A. DAVIS & COMPANY, LIMITED
Gérants de location.
145 RUE SAINT-JACQUES
TELEPHONE MAIN 4200.

Fût-on cent millions d'esclaves, je suis libre.
VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.
VICTOR HUGO.

A DES FEMMES POUR DES HOMMES

Par M. George Clémenceau

M. Albert Thomas vient d'adresser à des ouvrières de Harfleur, qui, travaillant dans une usine de guerre, se sont mises brusquement en grève, un appel pressant, où je trouve des recommandations excellentes. Le mot de grève ne devrait pas avoir de sens à cette heure. Le gouvernement et M. Albert Thomas ont-ils pris toutes les précautions pour que les contractants n'abusent pas de la main-d'oeuvre? Je n'en suis pas certain, et je suis bien loin de prétendre qu'ouvriers et ouvrières ne puissent pas être fondés à réclamer un relèvement de salaire. De là à suspendre le travail, il y a fort loin.

Suspendre le travail, c'est arrêter la fabrication des outils de défense contre les Boches, c'est commettre sciemment un acte dont l'effet est de livrer la patrie. La guerre n'est pas un jeu quand tous les hommes, pères, frères, fils, époux de toutes ces femmes, sont, **en France,** sous les grenades, les balles, les obus de l'Allemand. Faut-il donc qu'en pleine bataille ce cri puisse retentir: "Plus d'armes, plus de munitions; nos femmes, nos soeurs, nos filles, nos mères n'ont pas voulu que nous en ayons." Ce serait si affreux que la plume répugne à l'écrire, et qu'on voudrait la briser avant de formuler cet épouvantable blasphème. Quoi! des Françaises se seraient faites les auxiliaires de l'envahisseur du sol, et elles auraient poussé la démence jusqu'à désarmer le soldat français! On peut toujours dire: "Ce n'est pas ce que nous avons voulu faire." Je réponds: "C'est ce qu'on a fait, ou plutôt c'est ce qu'on ferait, si l'on continuait de s'abandonner à des impulsions irréfléchies."

La question est si claire, qu'il suffit du plus vulgaire effort de pensée pour que la main criminelle levée contre la France, contre le foyer familial, retombe paralysée. S'il était vrai que les femmes d'un peuple fussent capables d'un si effroyable attentat, c'est qu'en ce peuple lui-même le ressort moral de la vie la plus élémentaire de la bête elle-même serait irréparablement détruit. La femelle du fauve, au moins, livre la bataille de son mâle et défend ses petits. Un peuple où les plus beaux éléments de virilité, comme c'est notre cas, ne s'achèveraient point de ce dévouement féminin qui, tant de fois dans l'histoire, s'est élevé jusqu'aux sommets du sublime, serait un peuple condamné, un peuple fini. Il serait dit que, par une étrange désagrégation du couple nécessaire à la constitution de l'humanité, les hommes et les femmes furent, à la même heure, les uns des héros de gloire suprême, les autres de suprême avilissement.

Mais ce ne sera pas, parce que c'est impossible, parce que hommes et femmes sont de la même histoire, de la même chair, du même sang. Comment serait-il possible que le second faillît, quand le premier grandit toujours? Vous êtes-vous demandé cela, femmes grévistes? Non. Eh bien! maintenant, puisque la question posée est du même coup résolue, retournez bien vite au travail, bonnes têtes folles, braves coeurs trop chauds, et faites-nous bien vite les plus terribles engins de mort dont vos hommes, sous les obus, ont besoin pour vous défendre vous-mêmes et ces petits, que vous couvez de la pensée, dans les ferrailles de l'usine, pour anéantir cette tourbe immonde de barbares qui viennent chez vous pour tout saccager, pour vous emmener, vous et ce qui restera des vôtres, en troupeaux de bétail à des travaux serviles, qui, cette fois, ne comporteront ni salaire ni tentative de bras croisés.

Voyez-vous, la lutte sociale, c'est une belle gymnastique de justice, dont je serais le dernier à médire en temps de paix, c'est-à-dire lorsque les Français ne trouvent devant eux que des Français. Il faut plus et toujours plus de justice entre nous. C'est entendu. Quand les Allemands sont en France, la discussion, pourvu que nous ne laissions pas se commettre d'iniquité flagrante, peut être ajournée.

Il y a des choses à dire, à cet égard, plus que vous n'imaginez. L'aristocrate, le bourgeois, le peuple salarié, c'est de la même race, ne l'oubliez pas. Qualités et défauts sont les mêmes. Je m'en suis convaincu, solitaire au milieu de la foule, en vieillissant. L'ancienne noblesse n'a pas su remplir son devoir, en ne sachant pas s'élever au degré de désintéressement qui en eût fait, au meilleur sens du mot, une classe dirigeante. Elle l'a payé très cher, et nous aussi. Guillotineurs et guillotinés ont pâti de la guillotine en sens différent, mais, tout de même, chacun de son côté. La bourgeoisie n'a pas été plus sage. Orléaniste ou républicaine, je ne la vois pas suffisamment désintéressée. Elle n'a rien tiré de ses retours de brutalité, dont j'ai vu le plus terrible en mon jeune temps. Et, maintenant, voici le tour du peuple qui arrive, pour la suprême épreuve de la nation, de la race elle-même, et il faut, pour l'honneur et la vie de nos enfants, pour l'avenir de l'homme, pour la gloire de nos idées, que le peuple français se montre à la hauteur de l'épreuve et accomplisse enfin l'évolution de droit à laquelle se refusa parfois le concours de ses devanciers.

Il y a beaucoup d'obstacles. La résistance aveugle de "privilégiés" qui ne sont plus aujourd'hui que de passage, et dont, pour venir à bout, il n'est besoin que de discuter. Elle va s'affaiblissant chaque jour, et je ne la note plus guère que pour mémoire, et plus parce que c'est sur ce point que s'exerce, avec le plus de tapage, la rhétorique des partis.

Les partis, voilà un autre embarras de première grandeur. On ne peut rien faire sans partis, c'est-à-dire sans une organisation d'hommes assemblés en vue d'une action précise pour un but déterminé. Ces partis, nécessairement disparates, forment des agrégations de grandeurs et de petitesses, d'idéalisme trop simple ou trop enchevêtré de désintéressements et d'intérêts étroitement agrégés. C'est une affaire, vraiment, de dégager une unité de tout cela. Il y a des chefs apparents. Tout le monde est chef à certaines heures, surtout, hélas! lorsqu'il faudrait une unité de direction.

Et puis, les chefs de parti, quel que soit le parti, je vous le dis en suprême franchise, c'est quelque chose comme un clergé. Toute question religieuse mise à part, le malheur des Eglises c'est — dans un intérêt qu'elles croient de propagande — de se ravaler aux proportions d'un parti. Les premiers moines s'isolèrent (le mot évoque l'idée de solitude) dans l'innocent dessein de vivre selon le Christ. Vous savez ce qui en est arrivé. Les tueries des guerres de religion, et les revendications pécuniaires d'hommes et de femmes dont l'esprit est de charité chrétienne et qui, pourtant, ont besoin de millions pour vivre dans la pauvreté.

Le clergé des partis de justice sociale ne peut pas être très différent de l'autre — glissant (de bonne foi) de la pure propagande d'idéalisme à l'emploi des moyens terrestres pour un but d'immédiate médiocrité qu'on ne peut atteindre que par le sacrifice du but lointain trop élevé. Ceci, philosophiquement, sans faire le procès de qui que ce soit au monde. Simplement pour expliquer que tous les partis sont sincères, mais qu'ils promettent nécessairement plus qu'ils ne pourront tenir, d'abord parce que leurs formules sont fatalement trop absolues, et puis parce que les groupements directeurs, condamnés à la courte vue, par les péripéties de la lutte, mettent trop promptement l'intérêt immédiat au-dessus de l'intérêt éloigné.

Oui, il y a les chefs. Mais il y a aussi la foule des partis. La foule des hommes et la foule des femmes, qui sont du peuple agissant, mesdames les grévistes, bien que n'ayant pas droit aux fallaces du scrutin. Les foules ne sont pas et ne peuvent pas être la raison même, quoi qu'en dise un proverbe menteur, car elles ne peuvent être que des agrégations hétérogènes de puissances de sentiment et de raison toujours changeantes et diversement échelonnées, à qui les circonstances imposent des décisions sans trace de responsabilité.

C'est ici que les chefs de parti — et M. Albert Thomas est certainement l'un des plus remarquables — reprennent l'avantage que je leur ai tout à l'heure contesté. Quelle réponse, mesdames, pouvez-vous faire à cette question du ministre de l'armement:

"Pourquoi n'avez-vous pas recouru à la conciliation, sans interrompre le travail? Pourquoi n'avez-vous pas fait appel à l'arbitrage, que prévoyait formellement le décret du 17 janvier? La direction de l'usine avait résolu de revoir avec vous les tarifs actuellement en vigueur."

S'il en est ainsi, que signifie votre grève? Pourquoi quitter le travail, quand les Chambres et les gouvernants de cette démocratie que vos hommes ont tant appelée, et pour laquelle trop d'entre eux ont donné leur vie, se sont ingéniés à instituer un mécanisme d'arbitrage qui vous permît d'obtenir, par des voies de justice, ce que pouvait vous refuser l'avidité de certains patrons? Vous n'avez pas cru — c'est impossible — que la République se donnât pour but de remplacer des cupidités par d'autres. Vous n'avez pas cru davantage que la République vous donnerait le moyen d'abuser aux dépens de ceux que l'histoire nous montre comme capables d'abus, ni que la faiblesse des pouvoirs publics vous permettrait de tout faire, ni que la nécessité des choses allait céder à votre loi.

Jadis, on vous eût ramenées assez brutalement à l'usine, sous un régime de terreur, et voici maintenant qu'il échoit à l'un des chefs de ce socialisme messianique, qui doit fonder une société nouvelle par un simple renouvellement de l'organisation sociale, avant d'avoir suffisamment changé l'homme profond, de lever vers vous des mains angoissées et de vous demander pourquoi vous ne vous servez pas des justes armes que nous avons eu tant de peine à vous donner. Vous pouvez faire valoir vos revendications. Vous n'y songez même pas. On vous a mis aux mains l'arme de l'arbitrage. Vous ne pouvez même pas vous plaindre que le jugement eût été mal rendu, puisque vous avez tourné le dos, comme auraient fait des enfants (ou des troupeaux de serfs) au tribunal d'équité.

Songez-y. Il y a quelque chose en dehors de cette usine qui remplace l'allocation de vingt-cinq sous par un salaire appréciable. Il y a une France, dont vous êtes justiciables, dont vous ne vous déprendrez pas, et pour laquelle vos hommes tombent tous les jours, **repos du dimanche** compris. Je sais qu'il y en a que l'usine, avec un beau salaire, a sauvés de l'avant, et qui ne vous ont pas toujours donné le bon exemple. C'est qu'ils n'avaient réfléchi pas plus que vous. Car s'ils avaient, un seul moment, pesé les conséquences de leurs actes, ils seraient trop coupables. Mais je ne veux pas prononcer ce mot, trop sévère pour une heure d'égarement.

Ils sont soldats. Les soldats ne sont pas admis à la grève. J'en connais des vieillards et des femmes, jeunes et vieilles, qui souffrent, et n'ont pas même de salaire. Ils n'ont point la ressource de faire grève contre la destinée. Hommes, femmes, enfants, nous sommes tous de la France, de la France à sauver, à sauver par l'effort de nos misères et de notre sang. Le front le donne tout d'un coup. L'arrière, le front, c'est toujours la même misère et toujours le même sang. Qui voudrait déserter, ait le courage de le dire. Tous les bons Français n'ont rien à demander qu'une place dans le rang.

G. CLEMENCEAU.

(De l'"Homme Enchaîné".)

———:o:———

NOTES D'UNE FEMME

Une autre "embusquée"

Ses amies l'appellent "la dame frivole". Avant la guerre, nous la trouvions charmante. Elle est tout près, maintenant, de nous paraître odieuse.

La vie, pour elle, n'est qu'un prétexte à s'amuser et à porter des robes nouvelles. Elle ne considère les changements de saison que comme des occasions de passer de la mousseline à la laine, du drap à la fourrure, de la paille au feutre. L'été n'est pas révolu qu'elle pense déjà à ses toilettes d'hiver.

La guerre n'a pas interrompu les préoccupations vestimentaires de la dame frivole. Elle n'a connu qu'un réel souci cet été, c'est que son beau-frère le capitaine se fit tuer sous Verdun et, ainsi la privât de vêtir sa jolie robe rose. Bien entendu, elle était, l'autre soir, au gala de l'Opéra en grande toilette: bras, dos, poitrine dénudés: étalage et déballage.

Les jours s'écoulent pour la dame frivole comme si la guerre n'était pas. A peine s'aperçoit-elle qu'il y a quelque chose de changé, à cause de la rareté et de la chèreté des tissus. Malgré cette difficulté, elle n'a peut-être jamais eu autant d'ardeur pour combiner ses robes. "On manque de tout, tant mieux. Enfin le *chic* va redevenir aristocratique!"

La circulaire de M. Dalimier a atteint la dame frivole en plein coeur, c'est-à-dire au milieu de son décolleté. Elle qui ne lit rien, pas même les communiqués, n'a pas sauté une ligne de la prose ministérielle. Puis elle a froissé rageusement le journal.

Depuis cette lecture, son optimisme s'en est allé. Elle ne dit plus: *on les aura.* Elle ne croit plus à la victoire. Quant à la victoire économique, elle en désespère complètement. Elle a des paroles profondes renouvelées au bon Sully. "La toilette de la femme est une des mamelles de la France: nous l'allons donc laisser tarir!" Elle dit encore: "C'est la fin d'une civilisation!" Ne la poussez pas trop, elle vous avouerait qu'elle redoute la révolution.—LOUISE.

LETTRE DE WASHINGTON

Le 12 février 1917.

Il convient avant tout que je vous remercie de l'envoi des trois numéros du journal "Le Devoir" des 6, 7 et 8 courant. Les articles sur "Les Etats-Unis et la guerre" que vous me signalez sont intéressants bien qu'il y faille regretter des traces trop évidentes d'une animosité vitriolée contre l'Angleterre, parfois même contre les Alliés de l'Entente. Pourquoi, par exemple, ce persiflage de mauvais goût contre "les champions d'une civilisation supérieure"? Est-ce que peut-être M. H. B. mettrait la "Kultur" germanique au-dessus de la civilisation de l'Angleterre, de la France et de l'Italie? Pourquoi voir en lord Northcliffe "le plus puissant agent provocateur contre l'Allemagne," comme si l'agent provocateur par excellence, n'était pas le Kaiser lui-même? Est-ce, aussi, pure ignorance ou mauvaise foi perverse que de nous dire que "le Kaiser et le chancelier d'Allemagne étaient partisans de la paix"? Nous préférons croire à une ignorance, d'ailleurs, singulière, de la situation européenne.

Ce qui nous le ferait supposer c'est le jugement très inique que voici:

"Il y a même quelque chose d'admirable dans la naïveté de cet incommensurable égoïsme britannique qui prend pour acquis que les Etats-Unis, comme le reste du monde, doivent se sentir tout disposés et très glorieux de servir avant tout l'Angleterre et ses intérêts."

Si l'Angleterre était seule en cause dans cette guerre gigantesque, on pourrait peut-être ignorer cette opinion de M. H. B.; mais qnad on sait que sans l'Angleterre la botte germanique aurait déjà écrasé sans pitié et la France et l'Italie et le reste de l'Europe, on se demande si celui, qui a écrit la phrase sus-dite n'a pas le cerveau quelque peu dérangé! Sans connaître du tout ce M. H. B. on ne peut s'empêcher de trouver fort dommage que son anglophobie — car ce ne peut être que cela — l'aveugle si complètement. Son journal pourrait servir d'organe aux Irlandais Sinn Fein.

Or, la vérité, la voici. Le président Wilson a derrière lui toute la nation américaine, y compris les 3 millions de membres de l'Alliance germano-américaine, quand il signifie au Kaiser que les Etats-Unis ne laisseront pas violer impunément des droits que le Droit international et le simple bon sens leur reconnaissent. Ensuite, le président a pardevers lui — on nous l'a affirmé — certains documents saisis en Angleterre avec bien d'autres pièces qu'on publiera à leur heure, qui prouvent qu'une Allemagne victorieuse, guidée d'ailleurs par un flair exquis, voulait chercher soit au Canada soit au Mexique ce qu'elle appelait "sa place au soleil." En cas de guerre entre les Etats-Unis et les Allemands, le Mexique servira donc de base d'attaque aux entreprises de nos Huns modernes. et les Mexicains feront ensuite l'expérience d'une vérité que la fable du "Cheval s'étant voulu venger du cerf" aurait dû leur revenir en mémoire en temps opportun.

Enfin, comme tous les Américains le savent et le reconnaissent d'emblée, c'est, en cas de guerre, la flotte anglaise qui barrera la route aux vaisseaux allemands qui tenteraient soit de bloquer le commerce américain soit de bombarder les villes de la côte, la flotte américaine n'étant guerre prête.

Avec une sagesse que lui dicte, au demeurant, sa connaissance intime du terrain où évolue sa diplomatie, M. Wilson fera tout au monde pour que la responsabilité d'une guerre pareille retombe tout entière et de tout son poids sur les fous-furieux de Berlin. Il n'a pas cru un seul instant aux propositions de paix du Kaiser, mais n'a pas voulu le laisser voir. Il paraît cependant que la duplicité du chancelier allemand l'a momentanément déconcerté. On ne l'y reprendra plus.

B. A.

P.S.—J'ignore si ce M. H. B. est chargé d'exprimer les opinions d'un parti politique quelconque. S'il l'est, il verra ce parti annihilé le jour où la victoire aura couronné les héroïques sacrifices de tout genre de l'Entente et de ses amis.

Dr Ch.-A. Trudeau
Chirurgien-Dentiste
1393, rue St-Denis, Montreal
Entre les rues Bienville et Carrières
Tél. Bell St-Louis 2210
Heures de Consultations:
de 9 heures a.m. à 8 heures p.m

DEMANDEZ
la Biere populaire
MOLSON
Embouteillée
dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble; et brassée à Montréal depuis
130 ANS


EXAMEN DES YEUX — Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Torie", nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire et écrire.
Consultez le meilleur de Montréal . . . . LE SPECIALISTE BEAUMIER
A L'INSTITUT D'OPTIQUE 144, rue Ste-Catherine Est Coin Av. Hôtel-de-Ville MONTREAL

AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité: Yeux artificiels. N'achetez jamais des "peddlers;" ni aux magasins "à tout faire" si vous tenez à vos yeux.

L'HOTEL RIENDEAU LIMITEE
Wilfrid Gervais, Prés.-Trés. P. A. Samson, Vice-Prés.-Sec.
58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.
"Le rendez-vous des Canadiens-Français"
Le meilleur repas à Montréal à 50c. — Table d'hôte. — Cuisine française.
Tél. Privé, Main 1121 . . Tél. Public, Main 6131

J. BRUNET, LIMITEE
Manufacturiers et Importateurs
GRANIT POUR BATISSES, MONUMENTS FUNERAIRES
Réparations de tous genres
Tél. Up. 1466. 675 Chemin de la Côte-des-Neiges, MONTREAL

La Banque des Marchands du Canada
FONDEE EN 1864
Capital Payé $7,000,000. Fonds de Réserve $7,250,984
Succursales et Agences dans la Cité de Montréal
BUREAU-CHEF, 205 RUE ST-JACQUES; Succursales: 1255 rue Ste-Catherine Est; 320 Ste-Catherine Est; 672 rue Centre; 1319 Boulevard St-Laurent; 1866 Boulevard St-Laurent; rues St-Denis et St-Zotique; Notre-Dame de Grâce.
217 Succursales et Agences en Canada, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.
Operations de Banque en général et Département d'épargne dans toutes les succursales.

AFFECTATIONS ET COMPETENCES

Dès le début de la guerre, le lieutenant Th.ll. fut affecté dans un des services de santé où l'on classait des fiches de malades, dites billets d'hôpital. Il alla à Bordeaux, avec son service, puis revint à Paris. Entrant un jour dans son bureau et, voyant un secrétaire les bras croisés, il s'emporta.

—Mais j'ai fini mon classement, dit l'autre.

—Et bien, et ça?

—Ce sont les illisibles

—Vous allez les classer, les illibles, et plus vite que ça, où je vous f... deux jours!

Du même, cette anecdote. On lui avait envoyé du personnel, des auxiliaires, et parmi ceux-ci se trouvait un auditeur à la Cour des Comptes qui, lorque son tour arrivait de balayer le bureau, faisait faire la corvée par un camarade d'ailleurs heureux de l'aubaine. Mais le lieutenant Th.ll. l'apprit et, furieux, s'écria.

—Et pourquoi ne balaierait-il pas le bureau comme les autres? Qu'est-ce que c'est donc que ça, un auditeur? c'est un concierge, un huissier, en tout cas ce n'est pas un gradé; il fera sa corvée..!

Depuis, l'auditeur a été réclamé par la Cour des Comptes et on l'a mis en sursis d'appel. Quant au lieutenant Th.ll. on l'a appelé à un poste de la direction du service de santé..

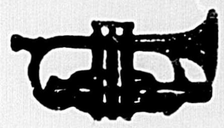
(Du "Carnet de la Semaine.")

———:o:———

HYPNOTISME MAGNETISME
Toute personne désirant retrouver quelque objet perdu ou volé ou avoir toute autre information, passé, présent et avenir, etc., etc., ou apprendre l'Hypnotisme, le Magnétisme et la Clairvoyance, enseigné par un vieux professeur de 25 ans d'expérience. Strictement confidentiel et honnête. Je peux donner les meilleures références et témoignages. Tous ceux qui viennent me voir sont émerveillés, plusieurs même qui étaient allés en voir d'autres on trouvé que j'étais le meilleur. Ecrivez ou apprenez-le personnellement.
PROF. FORTIER
70 Rue St-Denis
Tél. Est 4298
Près rue Lagauchetière.

HOTEL "LE RELAIS"
LIMITEE
Est l'hôtel favori des voyageurs.
Service de première classe.
Vis-à-vis la gare Viger, rue Berri.

The Arbour Hotel
CO'Y, LTD.
JOHNNY BERTRAND, Gérant
185 et 187
Boulevard St-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er Choix.
Tél. Bell Est 4810. Montréal


Charles Lavallée
(Fondée en 1852) 35 Blvd St-Laurent
Telephone Main 554.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLES
Assortiment le plus complet. Réparations de toutes sortes.
Agent pour Besson & Cie, Londres, Ang., Plisson, Blanchot & Cie de Lyon, France, York & Sons de Grand Rapids, Mich.

Faites nettoyer vos vitres par la
Montreal Window Cleaning Co
Téléphonez-leur ou écrivez
Téléphone Main 2

Gibier de saison, Canard sauvage, Chevreuil, Huitres
Servis au comptoir et à la table
Salle des dames au 1er étage.
"LE TERRAPIN"
25 RUE NOTRE-DAME OUEST

Boucher & Mercier
Marchands-Tailleurs
316 Rue ST-LAURENT Montréal
Tél. Bell Main 1466

Hotel Dupéré
TERRASSE BERNARD -- POINTE AUX TREMBLES
Le rendez-vous des automobilistes
LIQUEURS ET CIGARES DE PREMIER CHOIX
Magnifique place d'été pour parties de plaisir. Superbe terrasse avec kiosque au bord de l'eau. Très grand salon pour banquets privés, parquet ciré.
Venez nous voir ou téléphonez pour informations.
LASSALLE 1339

Joseph Fortier Ltée
FABRICANTS-PAPETIERS
NEGOCIANTS
Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief.
Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation.
Système de livres de comptabilité à feuillets mobiles
210, Notre-Dame O., coin Saint-Pierre. Tél. Main 444-445.

Le "Pays" est imprimé par The Mercantile Printing, 2 rue St-Paul Est.
UNION LABEL
A. LEROUX, Gérant.

UN BON PLACEMENT
LES PERSONNES QUI, DE TEMPS A AUTRE, ONT DES FONDS A PLACER PEUVENT ACHETER AU PAIR DES
OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN
AU MONTANT DE $500 OU DE MULTIPLES DE CE MONTANT
Capital remboursable le 1er octobre 1919.
Intérêt payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, par chèque (payable au pair sans frais de change dans toutes les banques à charte du pays) au taux de 5% par an à compter de la date de l'achat.
Les porteurs de ces obligations auront le privilège de les offrir au pair plus l'intérêt comme équivalent d'espèces en règlement d'obligations qui leur seront attribuées sur leur souscription à tout emprunt de guerre que le gouvernement canadien pourrait mettre sur le marché, à l'exclusion seulement des bons du Trésor ou autres valeurs d'Etat de courte échéance.
Les fonds de ces obligations ne peuvent servir qu'aux fins de guerre.
Une commission d'un quart d'un pour cent sera payée aux courtiers réguliers d'obligations et de valeurs de Bourse, sur les allocations qui pourraient leur être faites de ces obligations à la suite de demandes portant indication de leur qualité officielle.
S'adresser au sous-ministre des Finances à Ottawa pour les formules de demande.
MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA,
7 OCTOBRE 1916.

LA PLUS GRANDE FORCE

Parce que le monde est dans le deuil, le printemps ne fuira pas la terre

Des soldats échappés à la tourmente, des soldats qui connurent l'infinie angoisse de la retraite des premiers jours de cette guerre lamentable, des hommes qui reçurent le choc de Charleroi et vécurent la bataille de la Marne font entendre une plainte émouvante. Blessés dans leur vie et pour toujours, après la longue convalescence, ils sont allés revoir la plaine où leur sang coula, où leurs compagnons tombèrent.

Qu'ont-ils trouvé? Des champs où la charrue avait effacé les traces meurtrières, des terres où le blé pousse, des broussailles qui ont conquis les ravines, des plantes qui ont germé vigoureuses, intrépides sur le charnier où tant de jeunesse s'est évanouie.

Qu'ont-ils vu? Des croix en ruine sur des tombes dont il ne restera bientôt plus qu'un souvenir; de la terre écroulée là où elle bombait sur des cadavres sans cercueil, la vie qui reprend ses droits et nivelle l'étendue. Ce qui fut la suprême désolation, ce qui fut la douleur retentissante d'une armée sous la clameur des canons, redevient peu à peu la campagne paisible, indifférente et riche. Et ces hommes qui ont gardé, eux, la vision tragique dans leurs yeux, l'écho des hurlements d'attaque, des râles, des sanglots dans leur coeur; ces hommes qui ne peuvent pas oublier ont jeté comme un cri de leur être indigné. Ils ne peuvent pas se résigner à la loi de la nature qui veut que la ffrite les caveaux de pierres dures, que le vent fasse tomber les croix, que l'herbe croisse sur les sépultures, qu'aujourd'hui efface hier, que la jeunesse prenne la place de qui décline, que la vie soit toujours et quand même plus forte que la mort.

Je comprends leur révolte. Je comprends qu'une stupeur angoissée les empoigne et les dresse.

Perpétuer le souvenir de la grande détresse, voilà ce que leur dicte l'instinct. De la plaine qui fut une immense fosse, faire à jamais un immense cimetière, voilà ce qu'ils veulent. Laisser aux champs que ravinèrent les obus la désolation d'un désert, voilà ce que leur inspire le pieux attachement à leurs frères disparus.

Là, il y avait la vie. La guerre a passé. Faut-il que la guerre demeure?

. . . . . .

J'ai le respect des morts.

Je hais tout ce qui détruit l'oeuvre vivante. Je hais tout ce qui bouscule l'harmonie naturelle, plus forte que la volonté, qui commande à l'homme de se développer, de grandir, de s'épanouir comme l'arbre des bois ou la fleur des jardins. Je hais tout ce qui tue.

J'éprouve devant la vie sacrifiée une poignante pitié. Je hais la mort de toute la force de mon être vivant. Je m'incline devant les restes froids de créatures qui furent semblables à moi et dont la puissance inconnue a scellé les lèvres.

J'ai le respect des morts, quelle que soit la cause du mal qui prit leur dernier souffle et les dernières pulsations de leurs veines. Mais je ne comprends pas que ce qui fut puisse arrêter ce qui doit être.

Ce qui compte après nous, ce n'est pas la pierre où l'on a gravé notre nom, ce n'est pas le bouquet de fleurs qui s'étiole sur le sol qui nous recouvre.

En face du mystère s'accomplit la grande justice. Il ne demeure que le souvenir de nos actions. Si vous avez été bon, si vous avez été sage, si vous avez su donner du bonheur à ceux qui étaient près de vous, ils ne vous oublieront pas. Votre exemple sera leur lumière directrice. Ils continueront votre oeuvre parce qu'ils l'admiraient lorsque vous y travailliez.

Si vous avez été méchant, égoïste, brutal; si vous n'avez pas compris que la seule noblesse de l'homme réside en sa volonté de créer le bien et la joie, vous n'aurez autour de votre pensée qu'indifférence. L'ortie pousse sur les ruines. L'oubli venge la vie mutilée.

Il n'y a que cela qui soit selon l'ordonnance éternelle. La bonté qui fut se continue en la bonté qui est. Il n'y a que cela qui soit vrai. Mais la vie ne peut pas reculer devant les cimetières. Parce que le monde est dans le deuil le printemps ne fuira pas la terre. Parce que l'ignorance aveugle les hommes le soleil ne s'éteindra pas. Parce que la haine excite les hommes à l'injustice, l'universelle harmonie des astres ne sera pas troublée. C'est la loi adorable de la vie plus forte que les volontés humaines, plus forte que nos douleurs, plus forte que nos révoltes.

Et il est bon qu'il en soit ainsi.

Ceux qui tombèrent, ceux qui tombent. Hélas! ceux qui tombe-la même règle. Le plus beau monument que nous puissions offrir ront — tous — seront soumis à à leur mémoire, c'est la pitié de nos coeurs et notre active volonté de sauver les vivants — leurs frères.

Ne vous indignez pas si l'herbe pousse sur leurs restes, si la charrue rend la terre fertile à côté de leur tombe, si la nature efface le mal.

Les morts s'arrêtent. Les cyclones passent. La vie continue. Elle est la grande force que rien ne paralyse, la seule vérité, la lumière que nous devons défendre, le bien suprême et l'éternel amour.

Se révolter contre elle est aussi insensé que de livrer bataille comme ce pauvre Don Quichotte aux moulins à vent qui font de grands gestes sombres sur l'horizon clair.

Marcelle CAPY.

(Le Journal du Peuple".)

POUR CELLES QUI FONT LA QUEUE

Un excellent article de Gustave Hervé

J'ai fait l'autre jour un beau sermon de carême à nos ménagères pour leur prêcher la patience, pour essayer de leur faire comprendre qu'au trentième mois d'une pareille guerre mondiale il était tout à fait impossible que nous ne soyions pas très gênés, notamment pour le charbon et pour le sucre.

C'est le rôle de cette pauvre presse si décriée, et qui a, en effet, tant de défauts, de prêcher au public la patience, le calme et la confiance et de soutenir le mieux possible son moral.

Mais un peu de prévoyance, d'activité et d'esprit organisateur de la part de notre gouvernement et de nos administrations ferait tout de même beaucoup plus que les sermons les plus éloquents.

Il n'est vraiment pas de bonne administration ni de bonne politique de condamner nos ménagères à faire des queues interminables, de longues heures, devant les dépôts de mairies où les femmes de mobilisés viennent toucher leur allocation de charbon, ni devant les succursales où la maison Bernot rend le service aux petites bourses de distribuer le précieux combustible par sac de dix kilos. Ces longues queues où des femmes de tout âge accompagnées de gosses, ou portant des bébés sur les bras, viennent dès 7 heures du matin s'aligner devant les maisons où l'on débite de quoi se chauffer, ne pourrait-on pas les éviter avec un peu de bonne volonté?

Pour le charbon des femmes de mobilisés, est-ce donc si malin, au lieu d'une personne pour distribuer, d'en avoir trois, quatre? Ce n'est pourtant pas un métier qui demande un bien long apprentissage? Il ne manque pas de gens, hommes ou femmes, qui pourraient assurer cette distribution.

Et de même pour le charbon des succursales Bernot: si c'est la place qui manque, il n'est tout de même pas au-dessus de l'intelligence administrative de réquisitionner des boutiques ou des chantiers vides et de les mettre, pendant la durée de la crise, à la disposition de la maison Bernot.

Faire venir par tous les moyens du charbon de chauffage dans nos villes, on sait bien qu'Herriot et Claveille, nos ministres ,s'y emploient de leur mieux; mais jusqu'ici vraiment, pour le distribuer, ils n'ont pas eu la manière.

Ces queues de femmes dans tous nos quartiers dénotent de la part de leurs sous-ordres un manque d'imagination, une incurie qu'on prendrait presque pour de la mauvaise volonté.

Par des froids pareils, c'est indécent, c'est inhumain, de condamner nos femmes à des stationnements dans la rue, des heures entières, quand, avec des administrateurs débrouillards, on pourrait faire autrement.

C'est inhumain, et c'est dangereux pour l'ordre public; que nos ministres le demandent plutôt à notre préfet de police, qui connaît son Paris.

Nos femmes, c'est connu, sont de très bonnes femmes, quand elles sont de bonne humeur; mais nous avons tous éprouvé qu'elles ne sont pas commodes quand elles sont énervées ou en colère.

Les voyez-vous des heures entières, par un froid glacial, en rangs serrés, sous l'oeil sévère des gardiens de la paix? Les langues vont de l'avant. Elles se montent la tête les unes aux autres. Il se trouve de temps à autre un homme, un vieux lascar, qui éprouve le besoin de faire de la politique. L'un d'eux disait l'autre jour: "Si ça continue, il faudra faire une révolution." Et il ne se trouve pas toujours à côté de lui une Marie-Bon-Bec pour lui répondre ce que lui a répondu une femme de poilu l'autre jour: "Eh! vieux fourneau! tu crois qu'on n'est pas assez dans le pétrin avec cette guerre, et tu voudrais qu'on y ajoute la Révolution. C'est pas ça qui donnerait du charbon!"

Et la présence de frère "flic" n'est pas faite pour calmer les esprits. Si "frère flic" a une bonne tête, s'il est patient et bon enfant, les choses se passent encore assez bien. Mais s'il est bourru, s'il s'énerve — ce qui arrive encore trop souvent, malheureusement, balgré les ordres que certainement leurs chefs doivent leur donner — alors ce sont les quolibets et les mauvais propos: "Pourquoi n'est-il pas dans la tranchée, celui-là?"

Hé! il ne demanderait pas mieux que d'y être, dans la tranchée, comme votre mari ou votre fils! Il y en a des tas qui y sont, et même des tas qui sont devenus officiers et chevaliers de la Légion d'honneur. Mais ils ne peuvent pas tous y être, puisque nous sommes dans une ville tellement nerveuse et impulsive, où il y a. à certaines heures de crise, des éléments si troubles — comme le sac idiot des boutiques Maggi et des brasseries alsaciennes l'a prouvé en août 1914 — qu'il faut bien, quand on est le gouvernement responsable de l'ordre, garder des forces de police.

Oui, mais allez donc faire entendre raison à des femmes qui ont leur mari ou leur fils au front, qui sont là à geler depuis deux heures, avec leurs bambins qui risquent une fluxion de poitrine, et qui, en bonnes françaises, ont une propension naturelle à trouver que les gouvernements ont toujours tort, et qu'ils se moquent tous du peuple.

Si le ministre du ravitaillement et le ministre de l'intérieur veulent savoir ce qu'on pense de leur façon de traiter le pauvre monde, qu'ils lisent ce bout de lettre, que je prends au hasard dans mon courrier, au milieu d'un volumineux paquet de lettres semblables:

"Vous avez raison de dire que nos soldats en souffrent plus que nous dans les tranchées; oui, c'est vrai; mais là, avec toute la meilleure volonté possible, on n'y peut rien, sauf une meilleure organisation dans notre gouvernement, et nous aurions pu leur éviter d'y passer un troisième hiver; mais puisqu'on n'a pas su le faire, inutile d'insister. Mais pour le charbon je vous assure qu'il faut que ce soit pour mes petits pour que j'aille au charbon et encore croyez-vous que je suis tranquille quand je suis partie et qu'ils sont seuls à la maison? Je tremble toujours que le charbon que j'ai eu tant de peine à leur avoir ne serve à les brûler quand je ne suis pas là.

"Mais ça ce n'est rien, d'après ceux ceux qui n'attendent pas après 10 kilos de charbon."

Signé: Une Française qui voudrait un peu plus d'humanité dans notre pauvre pays."

Chère française, qui voulez un peu plus d'humanité dans notre pauvre pays, est-ce pour moi que vous dites cela?

Gustave HERVE.

(De la "Victoire".)

———:o:———

La statue la plus populaire qu'ait fait Antonin Mercié est certainement son "David vainqueur".

Les petits Italiens qui vendent des plâtres dans les rues de Paris portent presque toujours dans leur panier plusieurs modèles de cette figure. C'est d'ailleurs, un trafic de contrebande. Car jamais les artistes ne touchent un centime sur les moulages ainsi colportés.

Un jour, Antonin Mercié cheminait à travers le Luxembourg: il rencontra un de ces jeunes marchands qui trimballait plusieurs "David" et aussi plusieurs "Junon", de Falguière.

Mercié l'arrêta; le gamin se mit à faire l'article.

—Voyez, Moussieur, oune belle statoue de Mercié... Et oune belle statoue de Falguière. Voyez Moussieur... Grands artistes, Mercié et Falguière!

—Ah! vraiment, fit Mercié, et lequel est le plus grand?

—Ça dépend! dit l'autre. Ça sera celui dont vous achèterez la statoue.

—Tiens! J'achète celle-ci.

Et prenant un "David", il paya.

—Alors, c'est Mercié le plus grand! dit le petit marchand réjoui.

Mercié regarda la statuette, trouva le moulage très mauvais, hésita un moment, puis il brisa le plâtre en trois ou quatre morceaux qu'il rejeta dans le panier.

Après quoi, il grogna:

—F... le camp bien vite! Sinon je casserai les autres David sans t'en donner un sou.

—Oh! oh! fit l'Italien, ze me trompais bien... Ze vois que vous détestez ce Mercié.

Et il s'enfuit.

Du *Cri de Paris*.

Le miracle de la Marne

Cette fois il n'en faut plus douter. La victoire de la Marne est indubitablement due à un miracle.

L'"Opinion de la Manche" a reçu du front une lettre en date du 3 janvier et qui signale des faits vraiment impressionnants. Voici:

"Un prêtre allemand blessé et fait prisonnier à la bataille de la Marne, est mort dans une ambulance française où se trouvaient des religieuses. Il leur dit:

"—Comme soldat, je devrais "garder le silence, comme prêtre "je crois devoir dire ce que j'ai "vu. Pendant la bataille de la "Marne, nous étions surpris d'être refoulés, car nous étions légion comparés aux Français et "nous comptions bien arriver à "Paris.

"Mais nous vîmes la Sainte "Vierge toute habillée de blanc "avec une ceinture bleue, inclinée vers Paris... Elle nous tournait le dos et, de la main droite, "semblait nous repousser...

"Cela je l'ai vu et un grand "nombre des nôtres aussi."

"Dans les jours où ce prêtre allemand parlait ainsi, deux officiers allemands, prisonniers, comme lui et blessés, entraient dans une ambulance française de la Croix-Rouge. Une dame infirmière parlant allemand les accompagne.

"Quand ils entrèrent dans une salle où se trouvait une statue de Notre-Dame-de-Lourdes, ils se regardèrent et dirent: "Oh! la Vierge de la Marne!"

Une religieuse qui soigne les blessés à Issy-les-Moulineaux, a reçu d'un Allemand mortellement atteint la même confidence en ces termes:

"Vous avez été étonnés de notre recul si subit quand nous sommes arrivés aux portes de Paris.

"Nous n'avons pas pu aller plus loin, une Vierge se tenait devant nous, les bras étendus, nous poussant chaque fois que nous avions l'ordre d'avancer. Pendant plusieurs jours nous ne savions pas si c'était une de vos saintes nationales, Geneviève ou Jeanne d'Arc. Après nous avons compris que c'était la Sainte-Vierge qui nous clouait sur place. Le 8 septembre, elle nous repoussa avec tant de force, que tous, comme un seul homme, nous nous sommes enfuis. Ce que je vous dis, vous l'entendrez sans doute redire plus tard, car nous sommes peut-être 100,000 hommes qui l'avons vue."

Et voilà! Est-ce sainte Geneviève, Jeanne d'Arc, la Sainte-Vierge ou N.-D. de Lourdes? mais c'est une sainte qui a fait fuire les allemands devant Paris.

Nous n'ajouterons qu'un commentaire, celui du brave Poilu qui, nous communiquant le journal qui a osé publier ces révélations, tire du "fait extraordinaire" cette simple moralité:

"Si elle (la Vierge) était assez aimable de dire aux Boches de s'en aller tout à fait, ça nous ferait rudement plaisir!"

(Du "Carnet de la Semaine".)

———:o:———

HERMINE ET PEAUX DE LAPINS

Est-elle brune, blonde ou rousse? Elle est avocate et propriétaire. Habitués ou passants du Palais, vous l'avez certainement rencontrée, car elle est remarquable, et se fait aisément remarquer.

Habilement coiffée, elle évite de dissimuler sous la toque une parure d'écaille cloutée de diamants. Son visage normal disparaît pour ne laisser entrevoir que ses lobes d'oreilles abondamment parés: sa taille est ordinaire et n'ajoute, ni n'enlève rien au prestige que lui donne la robe règlementaire, qui recouvre sa toilette bien personnelle.

Plaide-t-elle? Les bonnes langues affirment que non.

On l'a cependant vue en référé se présenter pour son compte, avec parfois un insuccès complet, malgré le dévouement de son avoué. On l'a aperçue au tribunal pour enfants, solliciter des solutions charitables et impersonnelles.

On l'a croisée dans le prétoire, où elle vient, de temps à autre, écouter les bonnes leçons des maîtres, qu'elle critique librement, mais un peu trop vivement parfois.

Car, si elle plaide, ou ne plaide pas, toujours est-il qu'elle parle.. parle.. parle sans cesse.

Dans les couloirs, de gros dossiers sous le bras, elle cause, haut et fort, d'affaires importantes que lui a confiées tout Paris. Elle cause de ses confrères, elle cause de ses consoeurs, elle cause de ses enfants, elle cause de son auto, elle cause de ses locataires, de ses concierges, etc... etc..., elle cause encore, elle cause toujours.

Et, de temps à autre, elle va même, paraît-il, causer avec le Bâtonnier, de ses grosses affaires, de ses grands et petits confrères, de ses consoeurs, de ses enfants, de son auto, de ses concierges, de son talent, etc., etc.

(De la "Baillonnette".)

DIPLOMATIE

On sait que les Etats-Unis n'ont pas, à proprement parler, de diplomates de carrière. Ils se contentent de déléguer dans les capitales étrangères des gentlemen obligatoirement riches, car ils sont peu payés, et instruits à l'école de la vie, car ils ont généralement fait leur fortune eux-mêmes.

On ne voit pas que cette méthode de leur réussisse plus mal que celle des monarchies européennes qui recrutent leur diplomatie dans une caste quasi-héréditaire. La République française imite d'ailleurs la démocratie américaine pour les très grandes ambassades, qui sont fréquemment données chez nous à des personnages politiques ou militaires. Et si nous n'allons pas jusqu'à nommer des commerçants ou des industriels, il n'est pas prouvé que nous ayons raison.

Mais l'empire d'Allemagne, lui, possède une **carrière** très noble, très fermée et très gourmée, qui se flatte de conserver toutes les **traditions** de l'emploi, et toise probablement de haut les diplomates improvisés des Etats-Unis.

Dans ces conditions, il est au moins amusant de noter le spectacle que la diplomatie boche vient d'offrir aux Américains: l'ambassadeur à Washington, comte Bernstorff, est accusé de voler à la Bourse, tandis qu'à l'autre bout du pays le consul général à San Francisco, herr Franz Bopp, est condamné pour banditisme à main armée contre les trains et les usines, en compagnie de son vice-consul et de son attaché militaire.

Je dis, pour Son Excellence M. le comte Bernstorff, voler et non spéculer. Car Son Excellence ne joue qu'à coup sûr, avec des renseignements officiels. En tout pays, ceci s'appelle non jouer, mais tricher, puisque le risque est absent. Figurez-vous l'honorable M. Wilson, entre le moment où il a rédigé sa note aux belligérants et le moment où il l'a rendue publique, jouant à la baisse sur les valeurs de guerre. Cette supposition vous fait bondir? Eh bien! si l'ambassadeur d'Allemagne le fait, et s'il gagne dix millions, comment appellerez-vous cet ambassadeur? Moi j'appelle un chat un chat, et Bernstorff un fripon!

L'Allemagne dira qu'elle ne peut pourtant pas employer un honnête homme pour exercer le triple métier de menteur officiel, de maître chanteur et d'espion, qui semble désormais résumer l'activité idéale d'un représentant du kaiser à l'étranger, quand il ne lui faut pas encore cultiver la morve et le typhus, en flacons bien rangés dans sa cave, comme faisait le ministre boche à Bucharest.

D'accord! Mais, dans ce cas, est-ce que les diplomates allemands vont continuer à faire partie de cette courtoise gentilhommerie internationale qui s'intitule la **Carrière**? Est-ce que leur collègues vont continuer à les fréquenter? Même pour signer ce que leur chef, Bethmann, appelle élégamment des chiffons de papier, est-ce que leur honneur ne paraît pas un peu trop chiffonné?

Les Américains comprendront-ils maintenant la difficulté, pour les Alliés, d'échanger avec l'Allemagne des traités garantis par l'honneur et la signature de ces gens-là?

Maurice DE WALEFFE

(De l'"Action".)

———:o:———

REOUVERTURE DE FACULTE

La Faculté de droit de Paris vient de rouvrir ses portes. Ce n'est point, dit un journal de l'endroit, sans une certaine émotion que l'on assiste à la reprise des cours. L'on se rappelle l'entrain, la gaieté qui animaient les couloirs avant la guerre. Maintenant une sobre gravité règne: trop de jeunes étudiants ont leurs camarades blessés ou même tombés au champ d'honneur... Alors qu'il y a quelques années, c'était presque une rareté d'apercevoir deux ou trois étudiantes à un cours, on voit maintenant une quantité de corsages clairs... La femme envahit tous les domaines. Son ambition est de se mêler "aux nobles jeux des hommes". Constatons le fait sans l'apprécier.

L'on est frappé de même, du nombre de Jaunes qui suivent les cours de droit. Au lieu des Allemands roses et joufflus qui jargonnaient insolemment dans notre vieille Ecole, ce sont d'alertes Japonais ou des chinois au regard malicieux sous les lunettes d'or. Ne nous plaignons pas du changement.

Tous les professeurs commencèrent leur cours par une allusion au grand conflit. Le plus remarqué fut celui de M. Weiss sur le droit international, question d'actualité s'il en fut!

—Ce sont vos camarades, a-t-il dit, qui sont en train de le récréer ce droit international.

———:o:———

AU GOUVERNEMENT D'ABORD

Les présidents et délégués des cent soixante-dix syndicats du commerce de gros de boissons de France se sont réunis, en assemblée générale pour examiner le projet de suppression de la consommation de l'alcool. Après avoir constaté que les lois, notamment celle de 1873, qui ont pour but d'enrayer l'ivrognerie, n'ont jamais été appliquées sérieusement, ils ont dans une résolution "repoussé énergiquement le projet tendant à supprimer la consommation des spiritueux et liqueurs, et déclaré que les pouvoirs publics ont les moyens légaux de réprimer l'alcoolisme par l'application des lois existantes".

UN MOT DE NUNGESSER

L'as tant de fois blessé mais toujours d'attaque a reçu il y a quelques jours une balle de mitrailleuse dans le pied gauche. Le voilà de nouveau nanti de béquilles, se traînant de café en café. Ce grand oiseau adore les terrasses et le remue-ménage de la foule parisienne: c'est son faible.

Ne croyez pas cependant qu'il recherche ces hommages que le passant lui adressent lorsqu'on le reconnaît. C'est ainsi qu'il répondit à un de ses amis dont les éloges admiratifs attiraient sur lui les regards: "Oui, j'ai reçu une balle dans le pied, mais n'en parlons plus, **puisqu'elle est maintenant dans le plâtre!**"

)Du "Carnet de la Semaine.")

———:o:———

LE CORRESPONDANT

31, RUE SAINT-GUILLAUME, PARIS

Sommaire du 25 janvier 1917

Après trente mois de guerre: **Commandant X.** Silhouettes de guerre. — Le Général Nivelle: **Miles.** Les nouveaux débouchés de la Russie sur l'Océan Glacial Arctique.—(Avec une carte.): **F. Laporte.** Les conditions nouvelles du commerce international. — I. L'évolution du commerce international indépendant de la guerre: **Biard D'Aunet.** Deux frères. — André et Pierre de Gailhard-Bancel: **Pierre de la Gorce.** La forêt et la guerre. — Son rôle, ses dommages, sa reconstitution: **Ch. Guyot.** Madeleine. — Poème: **Alfred Poizat.** La guerre hors de la France. — Récits d'enfants: **H. Celarié.** L'offensive russe en juin 1916. — II. Fin. — Avec trois croquis: **Charles Stiénon.** Quelques conseils de l'abbé Huvelin aux femmes chrétiennes: **Henri Joly.** Notes et aperçus. — I. Le premier "Bulletin des armées" (1794): **Hubert Morand.**— II. Veut-on sauver l'agriculture?: **André Godard.** Chronique politique: **Intérim.** Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement a l'étranger: un an, 35 fr.; six mois, 18 fr.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Horaire Suburbain de 1915-1916

LACHINE:—De l'Hotel des Postes:

Service de: 10 m. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m
20 m. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m
10 m. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m
20 m. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit

DE LACHINE: nuit

Service de 20 m de 5.30 a.m. à 5.50 a.m
10 m. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m
20 m. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m
10 m. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m
20 m. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m

DERNIER CHAR SUPPLEMENTAIRE A 12.50 A.M.

SAULT-AUX-RECOLLETS ET SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-De St-Denis à St-Vincent:

Service de 10 m. de 5.20 a.m. à 8.00 a.m
" 20 " 8.00 a.m. à 4.20 p.m
" 10 " 4.20 p.m. à 6.40 p.m
" 20 " 6.40 p.m. à 8.00 p.m
" 30 " 8.00 p.m. à 11.30 p.m.

Tramway jusqu'à Henderson seulement 12.00 a.m
Tramway pour St Vincent 12.40 a.m

..De St-Vincent à St-Denis: .. .. ..

Service de 10 m. de 5.50 a.m. à 8.10 a.m
" 20 " 8.10 a.m. à 4.50 p.m
" 10 " 4.50 p.m. à 7.10 p.m
" 20 " 7.10 p.m. à 8.30 p.m
" 30 " 8.30 p.m. à 12.00 minuit.

Tramway depuis Henderson jusqu'à St-Denis .. .. .. 12.20 a.m
Tramway depuis St-Vincent à St-Denis .. .. 1.10 a.m

CARTIERVILLE:—De Jonction Snowdon.

Service de 20 m. de 5.20 a.m. à 8.40 p.m
40 m. de 8.40 p.m. à 12.00 mi
De Cartierville: nuit
Service de 20 m. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m
40 m. de 9.00 p.m. à 12.20 am

MONTAGNE.—Des Avenues .Pare et Mont-Royal:

Service de 20 m. de 5.40 a.m. à 12.20 a.m

De l'Avenue Victoria:

Service de 20 m. de 5.50 a.m. à 12.30 a.m.

De l'Av. Victoria à Snowdon:

Service de 10 m. de 5.50 a.m. à 8.20 p.m

BOUT DE L'ILE:—De Lasalle et Notre-Dame.

Service de: 60 m. de 5.00 a.m. à 12.00 min

TETRAULTVILLE:—De Lasalle et Notre-Dame.

Service de: 15 m. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m
30 m. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m
15 m. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m
30 m. de 7.00 p.m. à minuit

POINTE AUX TREMBLES, via Notre-Dame.—De Notre-Dame et 1ère Ave Maisonneuve.

Service de 15 m. de 5.15 a.m. à 8.00 p.m
Service de 20 m. de 8.00 p.m. à 12.20 a.m
Dernier tramway extra pour Blvd. Bernard à 1.20 a.m.

"AETNA DEVELOPMENT COMPANY, LIMITED"

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du troisième jour de février 1917, constituant en corporation MM. George Vipond Cousins, Nathaniel Rennie Curry et Aubray Huntingdon Elder, avocats; Darley Burleigh Smith, gérant et Dorothy Dance, sténographe, de la cité de Montréal, pour les fins suivantes:

Acheter, louer ou autrement acquérir, soit pour placement, soit pour revente, et posséder soit comme propriétaires incommutables ou autrement, et vendre aux termes et conditions que la compagnie jugera convenable, et en faire commerce, les terrains, maisons, bâtiments et autre propriété immobilière ou mobilière, ainsi qu'aucun intérêt en iceux, et créer, vendre et faire commerce de biens-fonds concédés à bail ou en tenure franche, et généralement disposer et trafiquer par vente, louage, échange ou autrement de terrains, bâtiments maisons et autres propriétés quelconques mobilières ou immobilières; exercer une commerce général de courtage en immeuble, y compris l'entreprise d'enquêtes d'estimations, de vente, d'échange, de baux, de subdivisions et d'autres choses semblables;

Développer et faire valoir aucun terrain acquis par la corporation ou sur lequel elle est intéressée, et particulièrement en l'adaptant et le préparant à des fins de construction ou autrement, en construisant, altérant, démolissant, décorant, entretenant, meublant, préparant et améliorant des structures de toute et d'aucune sorte,et en plantant des arbres, pavant, drainant, labourant et cultivant les terrains, en les louant par bail ou convention, en prêtant des deniers et faisant contrats et arrangements de toutes espèces avec des constructeurs, entrepreneurs, locataires ou autres;

Construire, ériger, bâtir, réparer et altérer les bâtiments et autres structures, et posséder, acheter, détenir, vendre et faire commerce de toutes les catégories et espèces de pierre, chaux, sable, brique, bois, ferronnerie et autres matériaux ou articles employés dans la construction;

Faire ou conclure aucun arrangement ou aucune convention à l'effet de paver, macadamiser, niveler, nettoyer ou arroser les rues ou chemins, de construire, ouvrir et réparer des conduits, citernes, drains, égouts ou rues;

Acquérir par achat, louage ou autrement, ou assumer la totalité ou aucune partie du commerce, de la propriété, ou du passif d'aucune personne ou corporation exerçant aucun commerce que la présente compagnie est autorisée à exercer,-ou en possession de propriété convenant à ses fins; et les payer, soit totalement soit partiellement, en obligations, en débentures, ou actions libérées, ou avec d'autres valeurs de la corporation;

Acquérir par achat,louage ou autrement, et prendre des parts, des obligations, des débentures ou d'autres valeurs d'aucune compagnie exerçant, se proposant d'exercer, ou se livrant à aucun commerce que la présente corporation est autorisée à exercer, et les vendre, détenir, les réémettre, avec ou sans garantie, ou autrement les négocier;

Emettre et distribuer des actions de la corporation en paiement intégral ou partiel d'aucun commerce, franchise, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, licence, ou contrat que la compagnie est autorisée à acquérir;

Vendre, louer ou autrement aliéner la propriété et l'entreprise de la compagnie ou aucune partie d'icelles, en compensation de ce qu'elle croira avantageux, et particulièrement pour des actions, des débentures, des obligations ou des valeurs d'aucune autre corporation;

Conclure aucun arrangement relatif au partage des bénéfices, à l'union des intérêts, à la coopération, au risque mutuel à la concession réciproque ou autrement, avec aucun gouvernement, ou aucune autorité municipale ou autre, ou avec aucune personne ou compagnie exerçant, se livrant à ou sur se proposant d'exercer aucun négoce ou genre d'affaires que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou aucun commerce ou genre d'affaires susceptibles d'être exercé de manière à profiter directement ou indirectement à la présente corporation; garantir l'exécution de leurs entreprises avec ou sans garantie, prêter des deniers, ou autrement aider aucune personne ou compagnie entreprenant de construire ou d'améliorer aucune propriété dans laquelle la corporation est intéressée;

Assurer le remboursement des argents garantis ou payables par et en vertu d'obligations, d'actions, contrats, d'hypothèques, charges, débentures, ou autres valeurs d'aucune personne ou entreprise dont les objets sont totalement ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie;

Conclure, avec aucun gouvernement, ou aucune autorité fédérale, provinciale, municipale, locale ou autre, aucun arrangement qui semblera se rattacher aux objets de la corporation ou à aucun d'eux.

Placer et employer les deniers disponibles de la corporation aux conditions et de la manière qui seront de temps à autre déterminés;

Distribuer aucun bien de la compagnie, en espèce, à ses actionnaires;

Faire toutes ou aucune des choses précitées, soit comme principaux, soit en qualité d'agents, entrepreneurs ou procureurs;

Faire toutes les autres choses qui se rattachent ou tendent à la réalisation d'aucun des objets ci-haut;

Aucun pouvoir accordé dans aucun paragraphe des présentes ne sera limité ou restreint par référence à aucun autre paragraphe des présentes ou déduction d'icelui, par référence au nom de la corporation ou déduction d'icelui;

Rémunérer aucune personne, société ou corporation pour vente ou placement d'aucun nombre d'actions du capital de la compagnie en payant à telle personne, société ou corporation une commission n'excédant pas dix pour cent (10 p. c.) de la valeur au pair des parts ainsi vendues ou souscrites, tel que le détermineront les directeurs de la compagnie, sous le nom de "Aetna Development Company, limited", avec un fonds social de cent quarante mille piastres ($140,000.00), divisé en mille quatre cent (1400) parts de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce troisième jour de février 1917.

Le sous-secrétaire suppléant de la province
ALEXANDRE DESMEULES.

COUSINS & CURRY,
6-4 Procureurs des requérants.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par ces présentes donné que M. Donald George Whibley, actuellement de la Cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, dans la province d'Ontario, mais autrefois des Cité et District de Montréal, dans la province de Québec, comptable, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour en obtenir une loi de divorce d'avec son épouse, Frances Lilian Owen, de lieux inconnus, pour cause d'adultère et désertion.

MM. Aylen & Duclos, avocats, Ottawa, sont les agents du requérant pour la réception des papiers.

Daté dans la Cité de Montréal, province de Québec, ce treizième jour de décembre, mil neuf cent seize (13 — 1916).

(Signé) **LESLIE H. BOYD,**
136 rue St-Jacques,
50-13 **Avocat du requérant.**

Province de Québec,
District de Montréal,
COUR SUPERIEURE, No 4028.

Dame Lena Lipsey de la cité et du district de Montréal, épouse de Samuel Arnovitz, agent, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse, *vs.* le dit Samuel Arnovitz, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le huit février 1917.

ISIDORE BALLON,
6-5 Procureur de la Demanderesse.

AVIS

Avis est donné par le présent que Amy Béatrice Mathews de la Cité de Westmount, dans le district de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Ernest Hilton, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à la Cité de Montréal dans la Province de Québec, ce troisième jour de janvier, mil neuf cent dix-sept.

COUSINS & CURRY,
Solliciteurs de la Requérante,
120 rue St-Jacques,
1-13 Montréal.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.
Cour Supérieure, No 2836.

Dame Rosa Landry, épouse commune en biens de Auguste Chevalier, commerçant de la Cité d'Outremont, district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice, a formé contre son dit époux, une demande en séparation de bien le 20 novembre 1916.

L. A. RIVET,
Procureur de la demanderesse.
Montréal, le 24 janvier 1917 4-5